

**CILSS, USAID, PAM, FEWS.NET, FAO, MIFRAC, IBIMET-CNR, CARE, UNION
EUROPÉENNE**

« Harmonisation des méthodes d'identification et d'analyse des
zones et groupes vulnérables au Sahel »

**CADRE HARMONISÉ D'ANALYSE PERMANENTE DE LA
VULNÉRABILITÉ COURANTE AU SAHEL**

Juillet 2004

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
ABRÉVIATIONS	4
DÉFINITIONS	6
RESUME	10
INTRODUCTION GENERALE.....	12
PREMIERE PARTIE : CONTEXTE ET DIAGNOSTIC	13
1.1 LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DANS LES PAYS DU CILSS	14
1.2 LES SYSTÈMES D'ALERTE PRÉCOCE DANS LES PAYS DU CILSS.....	16
1.2.1. <i>Origine</i>	16
1.2.2 <i>Missions</i>	16
1.2.3. <i>But</i>	17
1.2.4. <i>Cibles</i>	17
1.2.5. <i>Collecte des données</i>	18
1.2.6. <i>Méthodes d'analyse</i>	18
1.2.7. <i>Produits de l'analyse</i>	18
1.2.8. <i>Situation institutionnelle des dispositifs</i>	19
1.3 PERFORMANCES ET CONTRAINTES	19
1.4 DÉFIS À RELEVER	20
PARTIE II : PROPOSITION DE CADRE DE SUIVI DE LA VULNERABILITE.....	22
2.1. BUT, MISSIONS, ET CIBLES	23
2.1.1. <i>But</i>	23
2.1.2. <i>Missions</i>	23
2.1.3. <i>Populations Cibles</i>	23
2.2. APPROCHE CONCEPTUELLE	23
2.3. MÉTHODES D'ANALYSE.....	33
2.3.1. <i>Evaluation des chocs</i>	33
2.3.2. <i>Détermination des zones à risque</i>	36
2.3.5. <i>Identification et estimation des populations vulnérables</i>	37
2.4. DÉROULEMENT DE LA COLLECTE DES DONNÉES, DU PROCESSUS D'ANALYSE ET DE SUIVI DES GROUPES VULNÉRABLES	37
2.5. PRODUITS.....	38
2.5.1. <i>Bulletins mensuels de suivi de la campagne</i>	38
2.5.2. <i>Carte et rapports périodiques sur la situation alimentaire et les zones à risques</i>	39
2.5.3. <i>Bulletins mensuels de suivi des zones à risques et des groupes vulnérables</i>	39

PARTIE III : MISE EN OEUVRE 41

3.1. DISPOSITIONS PRÉALABLES	42
3.1.1. <i>Sur les plans technique, matériel et financier</i>	42
3.1.2. <i>Sur le plan institutionnel</i>	42
3.1.3. <i>Sur le plan ressources humaines</i>	44
3.2. DÉMARCHE OPÉRATIONNELLE.....	45
3.2.1. <i>Intégrer les apports des intervenants régionaux dans l'analyse de vulnérabilité</i>	45
3.2.2. <i>Une exploitation renforcée des systèmes d'informations existants</i>	45
3.2.3. <i>Une application progressive du cadre dans les pays</i>	45
3.2.4. <i>Modalités d'implication de la société privée et les associations</i>	46

PARTIE IV : BUDGET 47

Abréviations

AGRHYMET	Centre Régional de Formation et d'Application en Agrométéorologie et Hydrologie opérationnelle
AP3A	Projet d'Alerte Précoce et de Prévision des Productions Agricoles / AGRHYMET/Coopération Italienne
BPSA	Bureau de Planification et de la Sécurité Alimentaire/Guinée Bissau
CAD	Consommation Alimentaire Domestique
CASAGC	Comité d'Action et de Gestion des Crises alimentaires/Tchad
CCA	Cellule de Crises Alimentaires/Niger
CILSS	Comité Etats Inter- de Lutte contre la Sécheresse au Sahel
CMC/ED	Commission Mixte de Concertation/Etat – Donateurs/Niger
CNSA	Comité National de la sécurité Alimentaire/Cap Vert
CNSAPGC/	Comité National du système d'alerte précoce et de gestion des catastrophes/Niger
COCSSA	Comité d'orientation et de Coordination du système de sécurité alimentaire/Mali
CONASUR	Comité National d'Aide et de Secours d'Urgence-Burkina Faso
CRSAPGC	Cellule Régionale du système d'alerte précoce et de gestion des catastrophes/ Niger
CRSPC	Comité de Réflexion et de Suivi de la Politique céréalière, Burkina Faso
CSA	Commissariat à la Sécurité Alimentaire (Mauritanie et Sénégal)
CT/CCI	Cellule Technique de coordination de l'information/Burkina
EPER	Enquête Prévisions et Estimation des Récoltes
FAO	Food Agricultural organization
FEG	Food Economic Group
FEWS NET	Famine Early Warning System -Network
GTI	Groupe de travail Interdisciplinaire/Niger

GTP	Groupe de Travail Pluridisciplinaire
HHLS	Household Living Surveys
INSAH	Institut du Sahel
MIFRAC	Mission Française de Coopération
PAD	Production Agricole Domestique
PAM	Programme Alimentaire Mondial
SAP	Système d'alerte précoce
SAPGC	Système d'alerte précoce et de gestion des catastrophes/ Niger
SIM	Système d'information des marchés
SIPOVCA	Système d'Identification des Populations et zones vulnérables aux crises alimentaires
SISAAR	Système d'information sur la sécurité alimentaire et l'alerte rapide/Tchad
SMIAR/FAO	Système Mondial d'Information et d'Alerte Rapide
TAA	Taux d'Autosuffisance Alimentaire
UA	Unité Administrative
USAID	United States Agency for International Development
VAM	Vulnerability Assessment Methods
ZHS	Zone Homogène de Survie

Définitions

1. L'Alerte précoce et la prévention

- **L'alerte** consiste en un signal pour annoncer une menace, un risque, un danger. **L'alerte précoce** aura pour objet d'avertir à temps les décideurs et les agences de réponse aux crises alimentaire.
- **La prévention** est l'action de devancer un événement, de permettre la prise de mesures par les décideurs et les agences de réponses aux crises alimentaire afin de juguler les crises avant leur arrivée.

2. Le Système d'alerte précoce (SAP)

Il représentera l'ensemble des dispositifs qui contribuent à l'objectif de fournir une information permettant la réponse à un risque de crise alimentaire.

3. La Catastrophe

C'est un événement subit entraînant des bouleversements graves du fonctionnement d'une société et pouvant comporter, (i) des pertes matérielles, (ii) des pertes en vies humaines, (iii) des dégâts environnementaux.

La catastrophe naturelle conduisant à une crise alimentaire dans les pays du Sahel a généralement pour origine (i) la sécheresse, le manque de pluies (ii) les inondations, (iii) les invasions de déprédateurs, sauterelles, criquets, ravageurs..

L'ampleur peut être d'une importance telle que les ressources internes du pays, de la région seront insuffisantes pour la résorber.

Le mot choc est souvent utilisé pour désigner une catastrophe dans ce document.

4. La Crise alimentaire

La crise alimentaire est un type de catastrophe. C'est une rupture d'équilibre entre disponibilités alimentaires et consommation, entraînant des graves pénuries.

5. La Famine

La **famine** est une crise alimentaire majeure pouvant entraîner des morts d'homme, des déplacements importants des populations, etc.

6. La Situation d'urgence

La **situation d'urgence** caractérise la phase d'une crise alimentaire au cours de laquelle des vies sont en danger. La réponse appropriée consiste à fournir une **assistance en secours d'urgence**.

7. Les conditions de vie

Les conditions de vie d'un ménage ou d'un groupe socio-économique se mesure à travers le niveau atteint de bien être.

8. Le bien être

Il comporte en plus de "la sécurité alimentaire", la sécurité des autres éléments constitutifs du bien-être de l'individu, du ménage, du groupe socio-économique.

L'insécurité alimentaire ou incapacité à satisfaire les besoins alimentaires de base représente la manifestation première du manque de bien-être.

"Un bien être est « *durable* quand il permet de *faire face* et de se remettre des *chocs et stress*, en maintenant *ses capacités et ses biens*, et tout en garantissant le bien être des générations futures." (CHAMBERS et CONWAY, 1992).

9. Les stratégies de vie ou systèmes de vie

Il est sous-entendu par **stratégie de vie** ou **système de vie** l'ensemble des activités et de démarches **en temps normal** conduites par un ménage, un groupe socio-économique, en vue d'améliorer son bien être notamment satisfaire des besoins essentiels en nourriture, santé, éducation, logement loisirs...

Les activités et démarches s'entendent comme des processus de production, d'échange, de consommation et de gestion des ressources...

Les environnements physique, social et économique sont les déterminants des conditions de vie et des stratégies de vie adoptées par les ménages et les groupes socio-économiques vivant dans un espace donné.

10. Les stratégies de survie ou stratégies d'adaptation

Il s'agit des activités et démarches adoptées par les ménages face à un choc, pour endiguer les risques de baisse de bien être notamment les manques de nourritures.

Il s'agit d'une gamme d'activités très variées, inhabituelles, formant un corps de stratégies pour accroître les ressources du ménage ou du groupe socio-économique pour une sortie de la crise.

11. Zone homogène de survie

C'est une aire géographique où les environnements physique, social et économique sont les plus homogènes possibles.

12. La capacité d'adaptation ou Capacité à faire face

La capacité d'adaptation d'un ménage, d'un groupe socio-économique à une crise alimentaire est l'expression de l'efficacité des stratégies de vie et survie en période de crise alimentaire.

13. Ménage

L'unité socio-économique de base au sein de laquelle les ressources sont produites et mises en commun aux fins de satisfaire les besoins de base sous l'autorité d'une seule et même personne, le chef de ménage

14. Groupe socio-économique

Il se définit comme l'ensemble de ménages générant leurs ressources à partir des systèmes de productions semblables et ayant les mêmes systèmes de vie.

15. L'insécurité alimentaire

Est la situation des populations qui sont en deçà du seuil requis pour s'alimenter à partir de leur propre production et/ou de leur revenu annuel et qui sont obligées de consommer leurs épargnes, parfois vendre leurs moyens de production ou solliciter la solidarité.

On distingue aussi l'insécurité alimentaire structurelle ou chronique due à une incapacité permanente à répondre aux besoins alimentaires des membres de la famille et l'insécurité alimentaire conjoncturelle due à des événements non prévus.

16. Zone à risque

Zone où les disponibilités alimentaires ou les conditions d'accès à l'alimentation sont à un niveau susceptible de conduire à une crise alimentaire.

17. Groupe vulnérable

Groupe incapable d'assurer son alimentation toute l'année conformément à la norme de consommation.

18. Profils alimentaires

Ensemble des sources ou composantes qui assurent l'alimentation de la majorité des populations d'une zone donnée.

19. Norme de consommation

Quantités des différents aliments à consommer pour assurer un apport énergétique devant couvrir les besoins de métabolisme de base et ceux nécessaires pour assurer un niveau d'activité suffisant pour assurer l'équipement de l'individu.

20. Crise alimentaire

Le concept de **crises alimentaires** est défini par rapport à la notion élargie de la sécurité alimentaire, dont l'objectif ultime, est d'« assurer en tout temps, et à tous les hommes, l'accès matériel et économique aux aliments de base dont ils ont besoin ». Il y a crise dès lors que les populations ne sont pas dans les conditions normales pour s'alimenter soit à cause d'une insuffisance des disponibilités par rapport aux besoins, soit à cause des difficultés d'accès (guerre, augmentation des prix, rupture d'approvisionnement etc).

21. Population vulnérable

Ce sont les populations les plus exposées aux crises alimentaires. Leur vulnérabilité peut être légère (si les populations affectées peuvent maintenir leur stratégies préférées de production et maintenir ou accumuler des biens) à extrêmement vulnérable (quand les populations liquident même les moyens de productions pour se nourrir) ou sont obligées de quitter leur zones d'habitation pour survivre.

22. Autosuffisance alimentaire

Le concept d'autosuffisance exprime la capacité d'un pays à satisfaire ses besoins alimentaires sur la base de sa production nationale. Un taux d'autosuffisance alimentaire (TAA) peut être calculé par produit ou pour l'ensemble de la production alimentaire. Il correspond au ratio de la production domestique (PAD) sur la consommation domestique (CAD) et est exprimé en termes physiques.

TAA = PAD / CAD

23. Besoins alimentaires

La base première de la notion de besoins est physiologique. On considère que tout être humain, dont le réflexe minimal est de survivre et de se perpétuer, doit satisfaire un certain nombre de fonctions vitales. Il doit se nourrir, se reproduire et échanger avec son environnement. L'alimentation doit satisfaire les besoins nutritionnels essentiels qui sont :

- Ceux nécessaires à la satisfaction des fonctions vitales: il s'agit alors des besoins liés à la production et à la reproduction de la force de travail. Ce sont les besoins utilitaires ;
- Et ceux destinés à la satisfaction des besoins nécessaires à l'épanouissement des facultés humaines au sein d'une société qui évolue. Ces besoins sont souvent apparus comme secondaires aux spécialistes de développement mais leur satisfaction est bien souvent fondamentale.

24. Disponibilités

Les disponibilités comprennent la quantité totale produite une année donnée plus le volume total des stocks disponibles au début de l'année commerciale et celles qui peuvent être acquise avec les revenus disponibles ou importées.

25. Norme de consommation

Elle exprime le **taux normal de consommation par habitant**. Elle peut être calculée à partir des besoins nutritionnels per capita ou estimée à travers des enquêtes budget / consommation. Normalement une norme doit couvrir au moins les besoins nutritionnels essentiels.

RESUME

Depuis 1984, les crises alimentaires généralisées sont beaucoup plus rares au Sahel pour laisser place aux crises beaucoup plus chroniques et localisées avec des groupes ou des zones localisées connaissant chaque année une insécurité alimentaire suite à de mauvaises récoltes ou suite à une insuffisance de revenus pour accéder convenablement à l'alimentation.

Face à ces crises, plusieurs stratégies sont adoptées par les populations en plus de la production agricole pour satisfaire leurs besoins alimentaires. Pour les décideurs politiques cela se traduit en un changement des besoins en information. Ils souhaitent alors des informations plus ciblées pouvant leur donner la localisation, le nombre, les besoins, la situation alimentaire et les stratégies des populations affectées par l'insécurité alimentaire. Les systèmes d'alerte précoce (SAP) mis en place au milieu des années 80, devaient satisfaire ce besoin en information. Mais le cadre de départ qui a guidé leur mise en place et les multiples difficultés auxquelles ils font face, ne leur ont pas permis de remplir efficacement ce rôle.

L'aide alimentaire est restée l'instrument privilégié dans ce cadre, même si elle s'est révélée dans plusieurs cas de peu de secours pour alléger la facture alimentaire des pays et pour soulager les populations en difficulté alimentaire. Souvent, les effets pervers de cette forme d'assistance se sont fait sentir et ont été dénoncée notamment le découragement des producteurs, la déstabilisation des marchés, le développement des mentalités d'assisté le mauvais ciblage des bénéficiaires, etc.

Dans le souci de remédier à la situation et pour disposer d'un système d'information fiable répondant aux besoins des différents acteurs, le CILSS et les partenaires au développement ont engagé depuis 1999 une réflexion pour mettre en place un cadre harmonisé d'analyse et d'identification des populations vulnérables au Sahel.

Pour être opérationnel et au regard des expériences des SAP nationaux, les futurs dispositifs d'information sur les zones à risque et les populations vulnérables doivent éviter un certain nombre d'écueils afin d'être un instrument opérationnel et de bonne fiabilité.

Il doit particulièrement :

- **Libérer les interventions de l'aide alimentaires uniquement.**
- **Asseoir la sécurité alimentaire en conformité avec une croissance durable des revenus ruraux et du secteur agricole.**
- **Baser ses analyses sur des informations objectives, fiables et complètes.**

L'approche conceptuelle retenue pour monter un tel cadre, repose sur une vision systémique et intégrée de la sécurité alimentaire et des mécanismes par lesquelles les unités familiales assurent leur alimentation. Théoriquement, chaque ménage assure sa sécurité alimentaire selon des proportions variables (fonction des environnements physique, économique et social) à partir des composantes principales suivantes : la production agricole (vivrière et de rente), la production animale et les revenus tirés des produits de l'élevage, la pêche, les activités économiques génératrices de revenus dont le salariat agricole et la migration, etc. C'est à travers ces différentes composantes que, chaque année on assiste à des diminutions ou des augmentations de disponibilités ou d'accessibilité à l'alimentation dans chaque zone suite à des événements conjoncturels biophysiques, socio-économiques ou politiques.

La mise en œuvre nécessite la réalisation de cinq étapes à savoir :

- le zonage ;
- la définition des profils et l'établissement de la situation de référence ;
- le suivi de la situation alimentaire courante ;
- l'évaluation des chocs pour déterminer les zones à risques et les populations vulnérables ;
- la publication et la diffusion des résultats.

Toutefois cette mise en œuvre permettra certes de renseigner convenablement les décideurs sur les populations vulnérables mais elle aura des effets induits sur les dispositifs d'enquêtes agricoles qui dès lors sont appelés à produire des données sur l'ensemble des productions agropastorales avec des méthodologies qui peuvent couvrir même les productions localisées souvent importantes pour la survie des populations mais qui sont écartées des dispositifs actuels essentiellement orientés sur les céréales.

Des efforts importants doivent être entrepris par les pays et les partenaires notamment en ce qui concerne l'équipement des structures appelées à dérouler le cadre.

Pour ne pas être très coûteuse, cette mise doit entre autre s'appuyer sur les dispositifs existants de collecte des données et intégrer les apports des intervenants régionaux dans l'analyse de vulnérabilité.

INTRODUCTION GENERALE

Depuis les années 70, la diffusion d'informations fiables sur la situation alimentaire, a été au centre des priorités des Etats du CILSS et de leurs partenaires. Après la mise en place des dispositifs de veille agrométéorologique au cours des années 70 ont suivi successivement les dispositifs d'enquête agricole au milieu des années 1980, puis les systèmes d'information sur les marchés et les systèmes d'alerte précoce à partir de la fin des années 1980. Chaque dispositif doit régulièrement répondre à des besoins d'information précis et spécifiques. C'est dans cette logique, que dès le début des années 80, le bilan céréalier a été conçu selon un canevas identique pour tous les pays du CILSS et cela en vue de faciliter l'harmonisation des politiques céréalières. Cet outil s'avère aujourd'hui encore, très efficace pour évaluer l'état d'approvisionnement en céréales d'un pays et surtout pour évaluer le risque encouru face à une crise généralisée.

Mais depuis 1984, les crises généralisées sont beaucoup plus rares et les crises alimentaires auxquelles font face les populations sahéniennes sont généralement plus chroniques et localisées avec des groupes ou des zones localisées connaissant chaque année une insécurité alimentaire suite à de mauvaises récoltes ou suite à une insuffisance de revenus pour accéder convenablement à l'alimentation.

Cela s'est traduit sur le plan politique à un changement d'orientation. En effet, on parle moins d'autosuffisance alimentaire céréalière, mais beaucoup plus de sécurité alimentaire, de libéralisation des marchés et surtout de lutte contre la pauvreté et de meilleure accessibilité des populations aux denrées alimentaires. Ce changement de politique alimentaire découle certes des nouvelles orientations en matière de politiques économiques mais il est également dû aux nouvelles formes de l'insécurité alimentaire dans les pays du CILSS. En effet, dans beaucoup de contrées sahéniennes, plusieurs stratégies sont adoptées par les populations en plus de la production agricole pour satisfaire leurs besoins alimentaires. Pour les décideurs politiques cela se traduit en un changement des besoins en information. Ils souhaitent alors des informations plus ciblées pouvant leur donner la localisation, le nombre, les besoins, la situation alimentaire et les stratégies des populations affectées par l'insécurité alimentaire. Les systèmes d'alerte précoce (SAP) mis en place au milieu des années 80, devaient satisfaire ce besoin en information. Mais le cadre de départ qui a guidé leur mise en place et les multiples difficultés auxquelles ils font face, ne leur ont pas permis de remplir efficacement ce rôle.

C'est conscient de la situation et de la nécessité de lui trouver une solution appropriée au plus tôt, que le CILSS, les Etats membres et les partenaires ont vu la nécessité de réadapter ces dispositifs d'information actuellement opérationnels. Un Comité Technique de pilotage regroupant l'ensemble des institutions concernées par la question a été mis en place au plan régional. Il est chargé de suivre et d'orienter toutes les activités entrant dans l'élaboration d'un cadre « **Harmonisé d'identification et d'analyse des zones à risque et des groupes vulnérables** » dans la région. Le processus a débuté par une analyse de l'existant afin de bien cerner les acquis et les insuffisances des différents systèmes opérationnels dans les pays.

Le présent document est le résultat de ce processus. Il se propose de définir un ensemble d'orientations cohérentes capable de lier les informations produites et aux besoins des décideurs. Cela permettra d'engager la mise en place de systèmes d'information sur la sécurité alimentaire qui pourront dès lors s'adapter à toutes les situations pour prévenir les crises et identifier efficacement les populations vulnérables et les zones les plus affectées. Il est structuré en quatre parties :

- **Partie I** : Description du contexte et diagnostic des systèmes opérationnels
- **Partie II** : Proposition du cadre d'analyse
- **Partie III** : Mise en oeuvre
- **Partie IV** : Budget

PREMIERE PARTIE :
CONTEXTE ET DIAGNOSTIC

1.1 La sécurité alimentaire dans les pays du CILSS

L'INSECURITE ALIMENTAIRE AU SAHEL : UN PROBLEME PERSISTANT

Des crises alimentaires d'une complexité croissante

La situation alimentaire des pays sahéliens est régulièrement marquée depuis plus de deux décennies par des sécheresses périodiques et des politiques économiques souvent inadaptées au contexte. L'accessibilité des populations aux denrées alimentaires est aussi réduite par l'importance de la pauvreté.

A une crise alimentaire essentiellement due à une insuffisance de la production agricole pour nourrir une population croissante, se sont ajoutées d'autres causes notamment politiques, institutionnelles, économiques, alimentaires et écologiques. Ainsi même en année de bonne pluviométrie, il n'est pas rare que les pays du Sahel aient à faire face, à des degrés divers, à des difficultés alimentaires du fait de l'orientation de leur modèle de consommation, ou de l'incapacité technique et économique de leur système de production à satisfaire leur demande. Globalement, on assiste à deux formes d'insécurité alimentaire au Sahel :

- une forme structurelle qui est essentiellement liée à la dotation en ressources, au niveau technique des exploitations à la pauvreté, à l'insuffisance de politiques agricoles et économiques, etc...
- une forme conjoncturelle ou courante qui est le résultat des variations annuelles du climat, de l'impact de certaines catastrophes naturelles (maladies, attaques phytosanitaires, etc...), des défaillances du marché, de la baisse des revenus annuels, des tensions sociales (conflits sociaux avec déplacement des populations), etc... C'est cette forme qui est visée par le présent document.

Les réflexions stratégiques engagées par le CILSS révèlent que la zone continuera à s'enfoncer dans un déséquilibre alimentaire chronique mais que des potentialités existent pour renverser les tendances. Les difficultés financières que traversent la zone, la raréfaction des aides extérieures, la précarité agricole de la zone, l'ajustement structurel, le libéralisme économique, et la prise en compte de la sécurité alimentaire dans le processus de développement des pays sahéliens, nécessitent de faire appel à des analyses rigoureuses, permanentes et fiables pouvant éclairer efficacement les décideurs (politiques, économiques, etc.) de manière à assurer une alimentation suffisante à tous les citoyens de la zone.

Une capacité de diagnostic encore trop faible pour permettre aux acteurs politiques et économiques de sécuriser complètement l'alimentation des populations sahéliennes

Faute d'analyses conséquentes prenant en compte l'ensemble des phénomènes concourant à cette insécurité alimentaire, l'état de sous-information qui en découle ne permet pas aux gouvernements, aux donateurs et aux autres acteurs d'apporter une réponse appropriée à la situation face aux multiples crises conjoncturelles. Leurs actions ont été déviées très souvent de la recherche des conditions d'une véritable sécurité alimentaire durable, vers des réponses au coup par coup, parfois sans cohérence avec le cadre macro-économique global des pays ou de la région toute entière.

A plusieurs reprises, en l'absence d'une réelle analyse préalable à partir de données précises et pertinentes, les politiques adoptées, ont été réduites à la mise en application de leitmotivs politiques. Il en est résulté dans certains cas des impacts négatifs sur la sécurité alimentaire et l'économie nationale, contraires à ceux qui étaient attendus.

DES INITIATIVES DE SOLUTIONS EN MARCHÉ DEPUIS DEUX DÉCENNIES

Un changement du concept central d'analyse tente d'adapter le diagnostic à cette complexité des situations alimentaires

C'est ainsi que privilégiant le réalisme et à la faveur du programme d'ajustement structurel, le concept d'autosuffisance alimentaire, notamment céréalière, qui a été le leitmotiv de la fin des années 70 à la moitié de la décennie 80, fut abandonné au profit de celui de sécurité alimentaire, plus flexible et intégrant plus de paramètres. Ce dernier, apparu au milieu des années 80, sera adopté comme base de l'analyse des situations alimentaires par les pays du CILSS à partir de 1989. Ce concept prône d'assurer la disponibilité d'une alimentation suffisante, stable et accessible en tout temps et en tout lieu à tous les individus.

L'amélioration de la qualité et de la pertinence des analyses demeure encore une préoccupation centrale

Conscients des carences en matière d'analyse, plusieurs pays ont, avec l'appui des donateurs, mis en place des unités d'analyse (cellule de système d'alerte précoce) dont l'objectif est de les aider à mieux analyser leurs difficultés alimentaires, les personnes affectées et de leur apporter une assistance appropriée. Les analyses effectuées (essentiellement basées sur le bilan céréalière) par ces cellules s'articulent essentiellement autour de la détection des situations d'urgence dans le très court terme sans aucun regard sur le long terme. L'environnement socio-économique national et régional, et les autres sources de couverture des besoins alimentaires ne sont généralement pas pris en compte dans ces analyses si bien que leur impact s'est trouvé mitigé et leurs conclusions souvent remises en cause.

DES RESULTATS ENCORE MITIGES ET L'AIDE ALIMENTAIRE RESTE L'INSTRUMENT PRIVILEGIE

L'absence de grave crise climatique généralisée à l'ensemble du Sahel depuis près de 15 ans a certes permis d'éviter de nouvelles famines mais n'a pas pour autant conduit à faire reculer de manière structurelle et définitive l'insécurité alimentaire des populations, bien que celle-ci reste placée au cœur de l'agenda des priorités des décideurs sahéliens. Trop longtemps réduite, dans la pratique, à l'équilibre du bilan céréalière national, la sécurité alimentaire des ménages et des individus apparaît aujourd'hui comme une notion beaucoup plus complexe à appréhender.

Force est de constater que malgré les efforts entrepris et les moyens engagés, la situation n'est guère satisfaisante. Les analyses effectuées ne répondent pas encore aux besoins des utilisateurs et contribuent très peu à la mise en place d'une politique alimentaire porteuse de résultats sur le moyen et long terme ou ne sont pas conformes au concept de sécurité alimentaire prenant en compte toutes les composantes de sécurité alimentaire et identifiant les zones à risques et les populations vulnérables sur des bases assez objectives.

Les stratégies mises en œuvre au cours des 20 dernières années ont surtout visé les formes d'insécurité alimentaire liées aux chocs climatiques et affectant de manière conjoncturelle, l'ensemble d'un pays ou une zone donnée. Ces stratégies se sont par conséquent focalisées sur les céréales, culture dominante et soumise aux caprices du ciel (la prévision des récoltes permet de quantifier les déficits céréalières et d'ajuster les besoins d'importations et d'aide alimentaire) mais ont eu en revanche peu d'impacts sur les problèmes alimentaires structurels. Ceux-ci s'expliquent moins par les déficits globaux de l'offre agricole ou alimentaire, que par les difficultés d'accès à l'alimentation ou les difficultés de valorisation/utilisation de cette alimentation par l'organisme.

L'aide alimentaire est restée dans ce cadre comme instrument privilégié, mais elle s'est révélée dans plusieurs cas de peu de secours pour alléger la facture alimentaire des pays et pour soulager les populations en difficulté alimentaire. Souvent, les effets pervers de cette forme d'assistance se sont fait sentir et ont été dénoncées notamment le découragement des producteurs, la déstabilisation des marchés, le développement des mentalités d'assisté le mauvais ciblage des bénéficiaires, etc.

1.2 Les systèmes d'alerte précoce dans les pays du CILSS

Face aux risques d'insécurité alimentaire auxquels les populations sahéniennes font face périodiquement, les Etats, avec l'aide des partenaires au développement, ont mis en place des dispositifs dont le rôle est le suivi permanent de la situation alimentaire.

Toutefois, selon les pays, ces dispositifs ne sont pas au même stade d'évolution et n'utilisent pas les mêmes approches méthodologiques dans l'identification et le suivi des zones à risque et des populations vulnérables. Les différences, (pas forcément divergences) entre ces systèmes sont nombreuses. On peut citer entre autres :

- Les concepts utilisés ;
- Les méthodes d'analyse ;
- Les méthodes de définition des classes de vulnérabilité ;
- Les méthodes de caractérisation des zones à risque ;
- Les méthodes de mesures de vulnérabilité ;
- Les méthodes de collecte et corroboration des données qualitatives et quantitatives ;
- Les dispositifs de collecte des données primaires et secondaires ;
- Les méthodes d'identification des groupes et l'estimation des besoins, etc.

Les résultats de ces dispositifs sont actuellement difficilement comparables. De ce fait, il est difficile, au niveau régional, de les comparer tant leurs approches sont différentes et cela à plusieurs niveaux : origine, mission, but, cibles, types de donnée et méthode de collecte, méthodes d'analyse et même situation institutionnelle de la cellule d'analyse.

1.2.1. Origine

Les SAP sont nés dans la plupart des cas durant la période allant du milieu à la fin des années 80. Leur fonction première est de prévoir et d'orienter les actions d'urgence. Dans certains cas, ils gèrent l'aide alimentaire. Pour ce faire, ils sont chargés du suivi des zones à risque alimentaire.

Ils ont évolué depuis leur création dans une situation institutionnelle parfois difficile (généralement sous forme de projets), sujets à plusieurs réformes et dans certains cas, sans financement et personnel stables. Le retrait ou le changement de bailleurs et des assistants techniques a souvent laissé des dispositifs incohérents dans leur mission et difficiles à internaliser tant dans leur ampleur que dans leur coût.

1.2.2 Missions

Mises bout à bout, les missions des dispositifs nationaux d'alerte précoce se résument en cinq points :

- **Surveillance** de la situation alimentaire et nutritionnelle (Burkina, Mali, Niger, Sénégal et Mauritanie) ;
- **Identifier les populations et zones** affectées ou susceptibles de l'être par des pénuries alimentaires (Burkina, Mali, Niger, Sénégal et Mauritanie) ;

- **Informier et alerter** le gouvernement des *risques* susceptibles d'affecter la situation alimentaire et nutritionnelle (Burkina, Mali, Niger, Sénégal et Mauritanie)
- **Recommander les mesures et actions** en vue d'éviter ou d'atténuer les effets négatifs des pénuries alimentaires (Burkina, Mali, Niger, Sénégal) ;
- **Coordonner, suivre et évaluer** la mise en œuvre des actions définies par le gouvernement (Niger).

En réalité, seuls les systèmes du Mali, du Niger et de la Mauritanie assurent tant bien que mal leurs missions. Presque tous les systèmes sont dans une étape transitoire liée soit à la fin du financement (Burkina Faso, Tchad), soit à des réformes structurelles (Niger) ou soit à des changements institutionnelles (Sénégal).

1.2.3. But

Le but principal assigné à tous les systèmes sahéliens de suivi de la vulnérabilité courante est d'informer à temps les décideurs sur l'occurrence d'une quelconque difficulté alimentaire et les populations qui en seront affectées. Ils pourront ainsi réagir pour **assurer un approvisionnement alimentaire adéquat** des ménages et groupes socio-économiques des zones concernées **pour un horizon de 12 mois** (d'une saison de production agricole à la suivante). Ainsi leur échelle temporelle de collecte et de traitement de l'information est d'une année.

1.2.4. Cibles

1.2.4.1. Espace cible

La couverture spatiale des systèmes sahéliens de suivi de la vulnérabilité courante est variable selon les pays :

- Milieu rural uniquement pour le Burkina Faso, le Mali, le Sénégal et la Mauritanie ;
- Milieu rural et urbain pour le Niger.

Si dans le fond, la vulnérabilité des zones et populations semi-urbaines prend de plus en plus de l'importance, en raison de la croissance continue de la population urbaine, en revanche, les dispositifs nationaux sont très mal outillés pour inclure cette nouvelle dimension spatiale, tant les indicateurs et les méthodes de collecte et de traitement de l'information sont différents.

1.2.4.2. Population cible

Les systèmes se différencient encore d'avantage quand il s'agit de la définition des populations cibles. Trois modalités peuvent être distinguées :

- **Populations rurales** vivant dans des zones écologiques peu favorables à la production et exposées à des **conditions aléatoires de production** (Burkina, Mali) ;
- **Populations rurales en toutes situations** (Sénégal, Mauritanie) ;
- **Populations rurales et urbaines en toutes situations** (Niger).

Toutefois, il faut signaler ici qu'il ne s'agit pas de la population urbaine dans sa totalité mais plus de villages agricoles péri-urbains.

1.2.5. Collecte des données

1.2.5.1. Structures et niveaux de collecte

Les dispositifs de collecte sont également assez variés. En Mauritanie, les données primaires sont collectées au niveau des communes par les démembrements régionaux de l'Observatoire de la Sécurité Alimentaire (OSA), et remontent au niveau central. Le système dispose donc de son propre réseau de collecte. Au Burkina, au Mali et au Niger, les données sont collectées aux niveaux des provinces et départements (Burkina Faso), des arrondissements et communes (Niger) ou des communes (Mali). A la différence du système mauritanien, le système ne dispose pas de son propre réseau de collecte, mais s'appuie sur un réseau pyramidal de structures techniques qui collectent et valident l'information collectée.

L'unité de base de collecte des données primaires est **l'unité administrative**, souvent le plus bas (commune, villages). Toutes les données sont centralisées, mais certaines subissent un passage de validation au niveau intermédiaire (région ou département selon les pays).

1.2.5.2. Outils de collecte

Les instruments de collecte des données primaires sont de formes et contenus variés. Le plus souvent, il s'agit de fiches à renseigner. Au Niger, les données sont collectées au moyen d'une « *Fiche d'identification des zones vulnérables* ». En Mauritanie, deux fiches sont employées : la « *Fiche d'identification des zones à risques* » et la « *Fiche de suivi mensuel des communes rurales à risque* ». Au Burkina Faso on utilise une « *Fiche de suivi de la situation alimentaire* ».

1.2.5.3. Nature des données collectées

Les données collectées sont dans la plupart des cas des données qualitatives. Quelques fois, des efforts de quantification sont demandés, mais ce n'est pas toujours la règle.

1.2.6. Méthodes d'analyse

Les méthodes d'analyses des données usitées par les différents systèmes nationaux de suivi permanent de la vulnérabilité courante ne sont pas assez rigoureuses notamment dans la définition des classes. Cette situation est à l'origine des différences d'approches et d'interprétation des situations alimentaires. Les résultats posent plus problème par l'amalgame entre les indicateurs de « **risques** » et ceux des « **capacités à faire face** » que par le système de notation des indicateurs et leur pondération. Ainsi, dans la plupart des cas, les indicateurs de facteurs de risques notés et pondérés sont additionnés à ceux des « capacités à faire face » (également notés et pondérés) pour donner la note ou l'indice de vulnérabilité. A cela s'ajoute le fait que dans les nomenclatures des indicateurs, ceux des « **risques** » et notamment biophysiques, sont plus représentés que ceux des « **capacités à faire face** ». Il n'y donc pas de prise en compte de toutes les dimensions de la sécurité alimentaire (Disponibilité, Accessibilité et Utilisation).

1.2.7. Produits de l'analyse

Quatre produits d'analyse sont issus des systèmes de suivi permanent de la vulnérabilité courante des pays sahéliens :

- **Classes de vulnérabilité** : Le Sénégal en proposait quatre (Classe A = Difficulté ; Classe B = Limite ; Classe C = Normal ; Classe D = Opulence).

- *Notes de vulnérabilité* : Le Niger et la Mauritanie proposent des notes comprises en 0 et 100. Les niveaux de vulnérabilité s'apprécient à travers des intervalles, comme au Niger : « Etat de famine » pour les notes comprises entre 100 et 76 ; « Vulnérabilité extrême » pour les notes comprises entre 75 et 51 ; « Vulnérable » pour les notes comprises entre 50 et 26 ; et « Modérément vulnérable » pour les notes comprises entre 25 et 0. A partir de cette classification on opère une extrapolation pour lister par arrondissement les villages et populations déficitaires à plus de 50%.
- *Indice de vulnérabilité* : Il est usité au Burkina Faso. Le modèle informatique calcule la probabilité de risque sous forme d'indice variant de 0 à 100. Les départements sont groupés en trois classes de risque : départements à « *Risque faible* » = indice de 0 à 45 ; département à « *Risque moyen* » = indice de 45 à 60 ; départements à « *Risque élevé* » = indice de 60 à 100. Le pronostic est fait en croisant l'indice avec les résultats du bilan céréalier et les conclusions du suivi qualitatif de la campagne agricole.
- « *Système expert* » Il est utilisé par le SAP Mali. Il se réfère principalement à la procédure d'analyse s'appuyant sur les données structurelles. Les premières réunions d'expertise de novembre de l'équipe du SAP débouchent sur les recommandations préliminaires sur la situation alimentaire et nutritionnelle qui prévaudrait, conformément à la mission d'alerte, c'est le « **pronostic provisoire** ». Les réunions d'expertise de début mars de l'année suivante donneront lieu à des recommandations définitives, c'est le « **pronostic définitif** ».

Les produits d'analyse sont diffusés à travers des bulletins, flashs ou notes de conjonctures dont la régularité n'est guère assurée pour certains dispositifs.

1.2.8. Situation institutionnelle des dispositifs

L'ancrage institutionnel des dispositifs pose problème parce que la sécurité alimentaire est d'essence plus inter-disciplinaire (intégration) que pluridisciplinaire (juxtaposition). Il pose ensuite problème parce que l'objectivité et la neutralité de la structure est en cause. Il pose enfin problème parce que, souvent, le financement des dispositifs n'a pas été au départ internalisé et à la fin du financement on assiste à une déperdition de ressources humaines formées et expérimentées.

1.3 Performances et contraintes

Les systèmes nationaux de suivi de la vulnérabilité courante sont nés après les deux grandes crises alimentaires (1973-1974 et 1984-1985). Ils ont reçu une mission de suivi de la *vulnérabilité courante ou vulnérabilité conjoncturelle c'est à dire*, celle qui prévaudra à l'issue de la campagne agricole de l'année. Il s'agit de la *vulnérabilité épisodique* des populations aux risques de pénuries alimentaires.

Leur analyse de la vulnérabilité vise principalement les situations de *pénuries alimentaires pouvant résulter des aléas climatiques (sécheresses et effets désastreux sur les ressources naturelles) et des variations de la production alimentaire*.

Les performances des systèmes nationaux de suivi de la vulnérabilité courante mis en place dans la quasi-totalité des pays durant la période 1986-1990 peuvent être qualifiés de médiocres. En 2002, ils ne sont pas totalement opérationnels dans certains pays (Burkina Faso, Guinée Bissau, Sénégal et Tchad) faute de financement adéquat. Dans les autres pays, il y a souvent rupture des publications ou baisse de leur qualité dans certains cas.

Le faible lien entre l'information délivrée et la prise de décision est illustré par le fait que les produits d'informations des systèmes nationaux de suivi de la vulnérabilité courante dans la

plupart des pays suscitent de la part des décideurs des hésitations dans la prise de décisions rapides des mesures de nature à éviter la crise alimentaire. C'est là principalement l'indicateur d'une performance peu satisfaisante pour les décideurs.

La qualité des données primaires collectées et des analyses s'est détériorée dans la plupart des pays en écho aux dysfonctionnements des administrations publiques nés des crises économiques des Etats. Les dispositifs de collecte des données primaires étaient greffés en général sur la structuration des administrations publiques affectées profondément par les réductions d'effectifs, l'austérité financière, l'irrégularité des salaires, des ressources insuffisantes pour assurer les collectes routinières des données.

Cependant, les coûts d'exploitation des systèmes nationaux de suivi de la vulnérabilité courante ont poursuivi une évolution à la hausse atteignant souvent des proportions hors des capacités budgétaires des Etats. Le budget annuel d'un SAP oscillait dans une fourchette de 200 millions FCFA (Mali - Niger - Tchad) à 100 millions FCFA (Mauritanie), soit de 300.000 \$ à 125.000 \$ environ.

Les insuffisances des systèmes nationaux de suivi de la vulnérabilité courante sont apparues aussi au niveau de la capacité des analystes à effectuer le tri des informations afin de parvenir à des résultats pertinents, car la diversité des systèmes d'information et les nombreuses structures de collecte de données offraient une gamme riche d'indicateurs mais parfois redondants.

L'identification des zones à risque et des populations vulnérables dans les pays sans systèmes nationaux de suivi de la vulnérabilité courante s'effectue au moyen des informations livrées par l'ensemble des systèmes d'information : le GTP suivi de la campagne agro-pastorale et les systèmes d'informations participants (Météo, Enquête agricole annuelle de prévision et estimation des récoltes - EPER-, marché et santé/nutrition).

1.4 Défis à relever

Pour être opérationnel et au regard des expériences des SAP nationaux, les futurs dispositifs d'information sur les zones à risque et les populations vulnérables doivent éviter un certain nombre d'écueils afin d'être un instrument opérationnel et de bonne fiabilité.

Ils doivent particulièrement relever les défis suivants :

- **Constituer un système permanent, objectif, cohérent et efficace de production, d'analyse, de validation et d'archivage régulier des données collectées** par la composante nationale. La raison principale de l'arrêt des activités des SAPs dans certains pays a souvent été la fin des financements extérieurs et l'absence de financements intérieurs. Ainsi, le modèle de fonctionnement par projet doit être évité. Le financement du dispositif devra être internalisé afin d'éviter, à moyen terme, la paralysie du cadre et les déperditions des ressources humaines formées et expérimentées. Cependant, le dispositif doit être conçu tout en évitant d'engendrer des surcoûts importants, surtout ceux relatifs aux collectes et traitements des données. Nonobstant cette exigence, la pérennité du Cadre dépend aussi de l'engagement des Etats à injecter des ressources dans les structures en charge de la collecte de données alimentant le modèle. Ce système publiera chaque année des données complètes et comparables entre les pays ce qui permet son utilisation par les décideurs, les donateurs et les cellules d'analyse d'autres pays ;
- **Etre un système de publications harmonisées, institutionnalisées**, traduites en bulletins réguliers, complets et couvrant tous les besoins des décideurs et selon une vision complète de sécurité alimentaire ;

- **Constituer un cadre régional d'appui méthodologique, de renforcement en cas de besoins des unités nationales** et de synthèse régionale pouvant mettre en exergue la solidarité régionale pour bien gérer les catastrophes, développer les échanges régionaux et de gestion de stocks régionaux et nationaux alimentaires etc.
- **Adapter les choix scientifiques et technologiques** : les mouvements permanents de ressources humaines ont souvent fait penser que les choix de technologies avancées étaient inadaptés. A la vérité, ces déperditions sont inévitables dans l'environnement des systèmes actuels. En effet, les dispositifs comptent le plus souvent une à deux personnes formées et qui, dès qu'elles s'absentent, c'est tout le système qui est grippé. A cet égard, il est nécessaire d'opérer une remise à niveau des personnels en privilégiant **l'approche de formation alternée et continue**. A cet égard, le **Centre Régional AGHYMET pourrait poursuivre et renforcer son rôle dans la formation continue et alternée des ressources humaines**. C'est ainsi que des équipes nationales bien formées et équipées pourraient être installées et appuyées pour réaliser toutes les analyses et les publications dans tous les pays.
- **Libérer les interventions de l'aide alimentaires uniquement**

L'aide alimentaire est encore l'instrument privilégié d'intervention. Avec l'accroissement démographique, elle tend à dépasser les moyens financiers des pays et des partenaires. De plus, elle présente parfois des effets pervers inhibiteurs du développement des potentialités locales. Il faut dans ce cas la ramener dans le cadre de la stricte nécessité c'est à dire quand elle s'avère incontournable.

- **Asseoir la sécurité alimentaire en conformité avec une croissance des revenus ruraux et aussi de croissance rapide du secteur agricole**

En simplifiant, on peut considérer que le principal enjeu pour le Sahel est d'assurer la sécurité alimentaire de l'ensemble des ménages. Cette sécurité passe par une politique énergique de lutte contre la pauvreté et de réduction des inégalités. Pour cela il faut bien identifier les ménages en difficulté, leur apporter les appuis nécessaires en vue de les rendre comme de véritables agents économiques, contribuant au développement et d'éternels assistés.

- **Disposer d'une information adaptée et fiable**

Les systèmes d'information ont sensiblement évolué ces dernières années, que ce soit dans les pays ou au niveau de la sous-région. Mais il faut bien reconnaître que l'effort en direction de l'information a surtout été piloté par le besoin d'améliorer la quantification des besoins d'aide alimentaire, et pour affiner son utilisation. Les dispositifs mis en place pour compléter l'enquête agricole et disposer d'informations concernant d'autres indicateurs de la sécurité alimentaire, en particulier les systèmes d'information sur les marchés et les prix, le suivi des zones et populations vulnérables... reposent encore pour l'essentiel sur des logiques projets qui ne permettent pas d'en assurer la pérennité. Le cadre doit aller dans le sens de les libérer de cette situation, c'est à dire de les internaliser.

Au regard de l'importance des coûts que représente un dispositif intégré et efficace d'information mais aussi au regard du caractère de bien public que constitue l'information, la priorité doit être portée sur l'établissement de méthodologies capable d'assurer une fiabilité acceptable des données tout en réduisant les coûts de collecte dans cette perspective d'internalisation financière des dispositifs par les Etats.

Le cadre harmonisé doit veiller à ces défis pour être un instrument efficace et envisageable de suivi de la vulnérabilité courante dans les pays du CILSS.

PARTIE II :

**PROPOSITION DU CADRE PERMANENT DE SUIVI DE LA
VULNERABILITE COURANTE AU SAHEL**

Pour permettre aux SAPs de disposer d'une approche fondée sur un cadre conceptuel harmonisé, le futur cadre d'analyse doit conjuguer l'exploitation des observations de terrain et des données secondaires. Les produits d'analyse procéderont d'une nouvelle démarche rompant avec les méthodes d'indicateurs composites. En effet, ceux-ci sont tellement difficiles à interpréter et les seuils de discrimination des classes qui en résultent sont arbitraires, différents d'un pays à un autre et finalement non comparables. Le cadre proposé s'appuie sur une approche plus transparente car fondée sur des indicateurs calculés à partir des données observées et non à partir des valeurs arbitrairement attribuées.

2.1. But, Missions, et cibles

La définition des buts, missions et cibles doit être la plus précise que possible. Il s'agit ici de la vulnérabilité conjoncturelle ou courante. Or, nombre de dispositifs insistent sur des indicateurs de nature structurelle (accès aux infrastructures de base par exemple). Certes, dans le suivi permanent de la vulnérabilité courante, le structurel est nécessaire parce qu'il constitue le référentiel par rapport auquel l'année courante est jugée, mais il ne saurait faire l'objet d'une collecte et d'une analyse annualisées. La deuxième remarque tient au fait qu'un système de suivi permanent de la vulnérabilité courante ne saurait se substituer aux enquêtes ponctuelles. Il doit répondre aux objectifs qui lui sont assignés à travers les renforcements des enquêtes courantes (enquêtes agro-pastorales et socio-économiques existantes) qui seront complétées au besoins par des enquêtes rapides.

2.1.1. But

Le but d'un système de suivi permanent de la vulnérabilité courante serait donc la prévention annuelle des crises alimentaires et, le cas échéant, l'identification rapide des populations affectées et des mesures adéquates pouvant soulager leurs souffrances.

2.1.2. Missions

Le consensus actuellement dégagé entre les institutions nationales, les bailleurs et les structures régionales, semble s'établir autour de quatre missions essentielles à assigner aux dispositifs nationaux de suivi permanent de la vulnérabilité courante, à savoir :

- ***Identification des zones à risques et des populations réellement affectées ;***
- ***Information et alerte des décideurs et acteurs de la sécurité alimentaires ;***
- ***Recommandations des mesures et actions de nature à permettre la maîtrise des états d'insécurité alimentaire éventuels ;***
- ***Suivi rapproché des zones à risque et des populations vulnérables.***

2.1.3. Populations Cibles

Compte tenu des caractéristiques de la vulnérabilité courante, l'espace cible sera le monde rural. Les populations cibles seront ainsi celles qui vivent dans les zones rurales affectées par la vulnérabilité courante à cause de leurs activités (agriculteurs et éleveurs essentiellement). Ainsi, les populations urbaines qui font face à d'autres types de risques, principalement liés à la pauvreté, ne sont pas prises en compte - au moins pour le moment - en attendant la définition d'un cadre conceptuel approprié à cet effet.

2.2. Approche conceptuelle

Elle repose sur une vision systémique et intégrée de la sécurité alimentaire et des mécanismes par lesquelles les unités familiales assurent leur alimentation. Théoriquement, chaque ménage assure sa sécurité alimentaire selon des proportions variables (fonction des environnements physique, économique et social) à partir des composantes principales

suivantes : la production agricole (vivrière et de rente), la production animale et les revenus tirés des produits de l'élevage, la pêche, les activités économiques génératrices de revenus dont le salariat agricole et la migration, etc. C'est à travers ces différentes composantes que, chaque année on assiste à des diminutions ou des augmentations de disponibilités ou d'accessibilité à l'alimentation dans chaque zone suite à des événements conjoncturels biophysiques, socio-économiques ou politiques.

Pratiquement l'approche repose sur cinq étapes qui se présentent comme suit :

- le zonage ;
- la définition des profils et l'établissement de la situation de référence ;
- le suivi de la situation alimentaire courante ;
- l'évaluation des chocs pour déterminer les zones à risques et les populations vulnérables ;
- la publication et la diffusion des résultats.

2.2.1. Le zonage

Il consiste à une stratification de tous les pays en zones homogènes de vie et de survie qui seront caractérisées à partir de leurs productions agricoles, des productions d'élevage, de la pêche, de l'exploitation des ressources naturelles, des activités génératrices de revenu (AGR) et de toute autre source de revenu dont bénéficient les populations de la zone et qui contribuent à la satisfaction de leurs besoins alimentaires.

Ce zonage est non seulement nécessaire pour avoir des profils alimentaires suffisamment représentatifs de la zone, mais aussi pour faciliter la collecte des données dans le cadre du suivi. Le manuel définira comment établir ce zonage.

2.2.2. La définition des profils alimentaires et l'établissement des situations de référence au niveau administratif 3 dans chaque pays

2.2.2.1. La définition des profils alimentaires

Le profil alimentaire d'une zone donnée est l'ensemble des composantes, selon leur contribution respective, auxquelles font recours les populations de la zone pour assurer leur sécurité alimentaire. La figure 1 traduit un exemple de ce profil. Il sera établi au niveau administratif 3 ce qui permettra d'avoir suffisamment d'informations pour évaluer et préciser les zones à risques et les populations les plus affectées. La connaissance de ces profils permettra également de déterminer de manière plus élargies toutes les possibilités existantes pouvant être mobilisées pour soulager les populations en difficultés alimentaires. Il servira aussi de canevas de base pour identifier toutes les variables explicatives qui feront l'objet d'un suivi permanent dans chaque zone.

Figure 1 : Composantes de sécurité alimentaire



L'établissement de ces profils permettra en résumé de :

- Caractériser le territoire par rapport aux stratégies de vie et de survie **des populations rurales** basées sur les concepts de disponibilité, accessibilité et consommation des aliments ;
- Fournir des indicateurs biophysiques et socio-économiques à l'échelle administrative ou de zones homogènes pour l'alerte précoce et le suivi permanent des zones à risque alimentaire.

Le manuel de procédure clarifiera comment établir les profils.

2.2.2.2. L'établissement de la situation de référence

Elle comporte deux volets : une situation de référence sur les variables de suivi et une situation de référence sur les indicateurs des composantes. Le tableau 1 servira de base consolidée pour ces situations de références.

Une situation de référence sur les différents risques et leur impact sur chaque composante de sécurité alimentaire sera également établie dans chaque zone, de même que sur les capacités des populations affectées à y faire face. En cas de choc anormal (biophysique, économique ou social), cette situation de référence servira de base de comparaison de la situation courante et d'évaluation du risque dans une zone donnée. Elle servira également dans l'identification des populations qui seront effectivement affectées. La figure 2 traduit le mécanisme de base.

L'analyse comparative de la valeur courante des variables de suivi permet de savoir s'il y a un choc et qu'elle est son impact sur les différentes composantes de sécurité alimentaire, ce qui permet d'établir un profil courant.

L'analyse comparative du profil courant et la valeur contenu dans la situation de référence permet de savoir s'il y a risque et quelles sont les populations les plus affectées.

Tableau 1 : Composantes de sécurité alimentaire, variable indicatrices et variables de suivi

Composante de sécurité alimentaire	Variables Indicatrices	Contribution à la sécurité alimentaire	Variables de suivi (Explicatives)	Source de données
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> - Production céréales ; - Production tubercule ; - Production horticole ; - Production rente - etc 	<ul style="list-style-type: none"> - % - % - etc 	Pluviométrie ; Dégâts phytosanitaires ; superficies ; rendements ; prix ; semences ; intrants ; etc	Suivi agro météo ; Enquête agricole ; Suivi des marchés ;
Elevage	<ul style="list-style-type: none"> - Revenus de l'élevage - Production lait ; - Production volaille - etc 	<ul style="list-style-type: none"> - % - % - etc 	Effectifs cheptels ; Taux exploitation ; Maladies animales ; prix des animaux ; prix aliments bétail ; Etat pâturages etc	Enquête élevage et enquête rapide Calculs ou autres estimations
Pêche	<ul style="list-style-type: none"> - Revenu - Production totale 	<ul style="list-style-type: none"> - % - etc 	Situation des points d'eau ; situation des équipements ; prix du poisson ; production vendue ; production autoconsommée ; etc	
Activités génératrices de revenu	<ul style="list-style-type: none"> - Orpaillage ; - Petit commerce ; - Artisanat ; - etc 	<ul style="list-style-type: none"> - % - % - etc 	Nombre travailleurs ; Salaire ou rétribution journalière, etc	Enquête rapide
Salariat agro-sylvo-pastorale	<ul style="list-style-type: none"> - Emplois agricoles - Bergers - etc 	<ul style="list-style-type: none"> - % - % - etc 	Nombre travailleurs ; Salaire ou rétribution journalière, etc	Enquête rapide
Migration	<ul style="list-style-type: none"> - Transferts - 	<ul style="list-style-type: none"> - % - % - etc 	Nombre migrants ; montants des transferts, etc	?
Autres	<ul style="list-style-type: none"> - Manœuvres et autres emplois temporaires - etc 	<ul style="list-style-type: none"> - % - % - etc 	Nombre travailleurs ; Salaire ou rétribution journalière, etc	?

Les données contenues dans le tableau ne sont qu'à titre d'exemple pour mieux expliciter la démarche. Conformément à ce tableau, les données contenues dans chaque colonne seront consolidées dans chaque pays. Le manuel sur la collecte des données en précisera les modalités. En ce qui concerne la colonne 3, les méthodes de calcul pour avoir la contribution de chaque variable et les méthodes de pondération pour avoir la contribution de chaque composante seront également définies par le manuel.

Pour la colonne 5, il sera indiqué la source de donnée la plus appropriée à consulter pour faire la situation de référence et dans le cas d'enquête rapide, la méthodologie et les outils de collecte seront fournis.

Globalement la situation de référence des variables (colonne 2) et des indicateurs (colonnes 4) peuvent être établies à partir des bases de données existantes qui seront complétées au besoin par des enquêtes rapides.

Toutefois, les éléments suivants sont à considérer lors de la constitution de la situation de référence :

- se soucier du fait qu'elle aura une représentation cartographique, donc prévoir dès le départ des entrées géoréférencées au niveau 3 et plus pour chaque variable ;
- configurer la base de manière à stocker chaque année les données validées issues du suivi permanent.

Par ailleurs le software qui sera utilisé ne doit pas être prisonnier d'un seul programme. Access peut être envisagé pour palier à cette insuffisance.

Plusieurs travaux existent et seront valorisés durant l'élaboration des différentes situations de référence. Ces travaux sont décrits à travers le tableau 2.

Tableau 2.

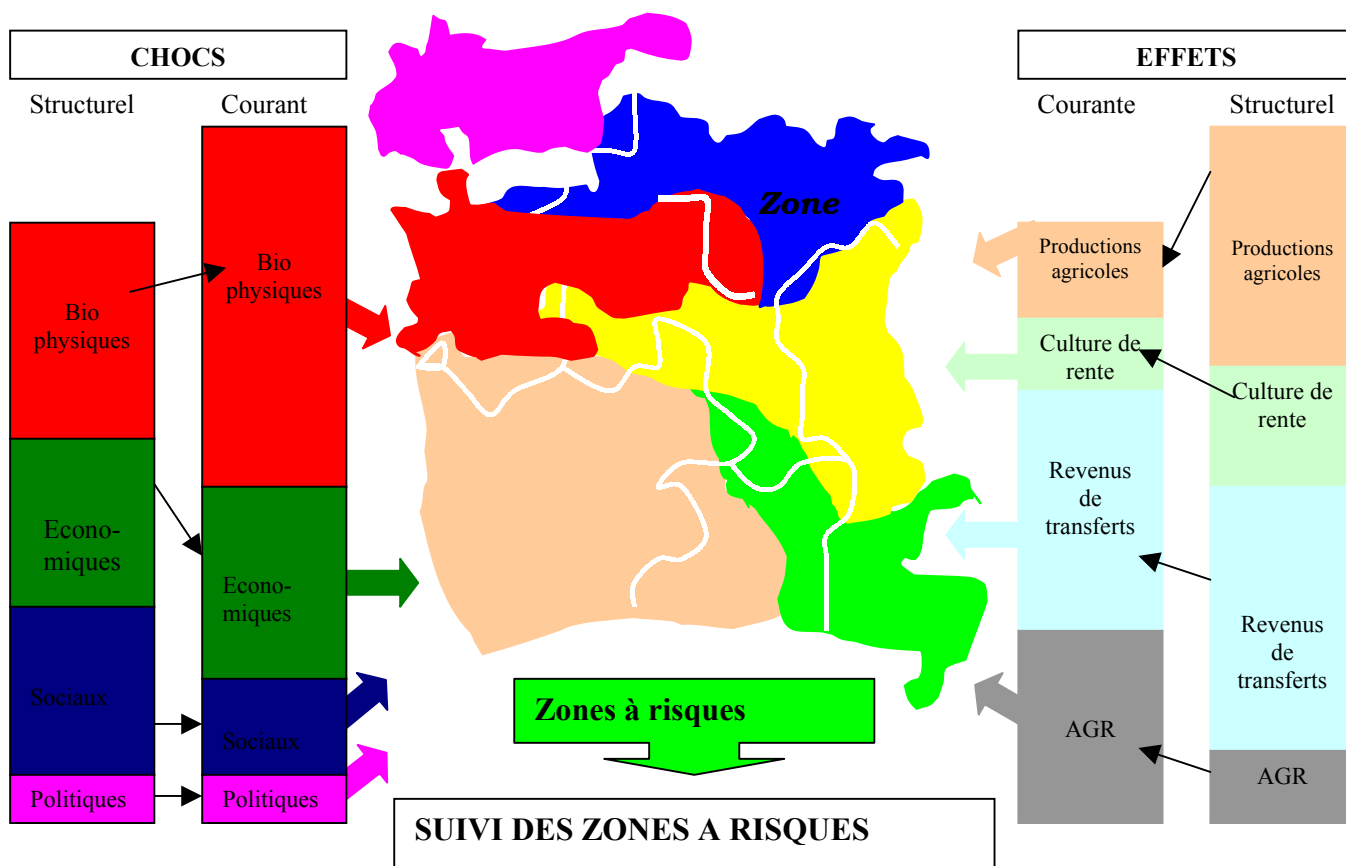
Description	Source/Date déroulement	Couverture	Echelle	Notes
Systèmes de Production Agro-pastoraux	CRA/AP3A 1998 - 2000	Tous les pays du CILSS	ADMIN2 ¹ (BF-CV-GB-GM-MA-TC) ADMIN3 (NG - ML - SN)	Disponibles sous forme de couche numérique - Les limites administratives de certains pays demandent une mise à jour à la suite des derniers changements
Enquêtes sur la vulnérabilité ménages	PAM 1999 - 2002	MA - ML	Zones homogènes	Correspondance avec les UA? Résultats disponibles
Economie des ménages	FEWS/NET ----	NG	Zones homogènes	Correspondance avec les UA? En cours de déroulement
Enquête HHLS	CARE/NG 1997 - 1999	NG	Zones AE	L'enquête ne couvre pas tout le territoire - L'échantillonnage fait ne permet pas d'extrapoler les résultats.
RGPH	Sources variées (1999 -2000)	BF - NG - ML	Localités	Résultats pas encore publiés ou non disponibles
Enquêtes budget - consommation	Sources et dates variées	Plusieurs pays	UA à différents niveaux	Résultats non disponibles en format numérique

Les informations issues de ces travaux, présentés sous formes tabulaires (système de base de données) et géographiques (cartographie des systèmes de vie **par catégories socioprofessionnelles** : agriculteurs, agro-pasteurs, éleveurs, nomades, pêcheurs, etc.) seront également fort utiles pour spécifier **par Unité Administrative ou par Zone homogène** les stratégies d'accès à la nourriture et l'importance de chaque composante dans la satisfaction des besoins alimentaires.

¹ Le premier niveau administratif est celui Nationale

La figure 2 traduit pour sa part, les éléments de base qui seront obtenus après l'établissement des situations de référence et qui, complétés avec le suivi permettront de savoir s'il y a choc et quelles sont les composantes affectées.

Figure 2 : Zones homogènes de survie et base de mesure des effets des différents chocs sur les composantes de sécurité alimentaire



La figure 2 peut se lire comme suit : théoriquement, les différents chocs ont un niveau structurel de risque que l'on peut qualifier de normal (colonne structurel au niveau des chocs) et face auquel les populations ont développé une capacité normale ou structurelle à y faire face (colonne effet de la figure 2). En cas d'évolution anormale des risques (aggravation : situation courante des chocs de la figure 2), on assistera à des impacts négatifs ou positifs sur une ou plusieurs composantes de sécurité alimentaire (Situation courante au niveau des Effets).

La vulnérabilité sera alors appréciée au niveau des diminutions de la disponibilité et/ou de l'accessibilité qui seront observées au niveau des profils alimentaires de chaque zone homogène.

Les travaux menés par AP3A sur les systèmes de production, les enquêtes rapides du PAM, les travaux FEG, ceux de la FAO sur la nutrition et l'alimentation des populations et les bases de données de la carte d'identité rurale pourront être utilisés pour caractériser les différentes zones dans chaque pays et établir les grilles de classification.

Les situations de référence seront établies au niveau Administratif 3 dans chaque pays. La consolidation de la matrice des indicateurs et l'établissement de la situation de référence doivent partir de la vision globale de la vulnérabilité. Ainsi pour chaque composante il sera défini toutes les variables caractéristiques importantes à chaque niveau, les indicateurs

caractéristiques de chaque variable qui feront l'objet de suivi et qui serviront de base de calculs des variations des disponibilités au niveau de chaque composante.

2.2.3. Mise en place d'un dispositif de suivi courant de la situation alimentaire dans les différentes zones

Il aura deux composantes :

2.2.3.1 Suivi courant

Le suivi courant des variables de suivi, ce qui permet de savoir s'il y a choc et quel en est l'impact. Ce suivi sera opéré chaque année sur l'ensemble des unités administratives du pays. Ses éléments constitutifs se présentent comme suit :

a) Données nécessaires

Le cadre harmonisé devra fonctionner avec les données annuellement collectées par différentes structures nationales (services de la météorologie, de l'agriculture, de l'élevage, des statistiques, des SIM ...) et régionales (AGRHYMET, FEWS.NET, VAM/PAM ...). Les données seront collectées par la composante nationale ou le GTP (services techniques : agriculture, élevage, SIM, SAP, collectivités, plan etc) et le cadre définit les méthodes de leur traitement et analyse.

Ces données, qui permettent d'évaluer l'existence ou non de choc et donc risque de vulnérabilité, sont relatives :

- à la pluviométrie (hauteurs et fréquences des pluies) qui est un des principaux facteurs déterminant le niveau des récoltes ;
- aux durées des saisons ;
- aux débits des cours d'eau et le niveau de remplissage des plans d'eau utiles à l'approvisionnement en eau des populations, du bétail et aux productions agricoles ;
- à la population totale et à la population à risque qui sont des éléments entrant dans l'établissement du bilan céréalier et l'aide à apporter aux populations sinistrées ;
- aux productions et facteurs de production du secteur agricole (superficies totales cultivées, superficies irriguées, état des cultures, situation phytosanitaire, prévisions et estimations des productions) qui constituent les éléments principaux de base d'appréciation de la sécurité alimentaire ;
- aux productions et facteurs de production du secteur de l'élevage (effectifs du cheptel, état des pâturages) ; des contraintes dans ce secteur engendrent des conséquences aggravantes sur la sécurité alimentaire des populations ;
- aux mouvements du bétail ;
- aux productions animales et à la santé animale ;
- aux stocks de céréales publics, commerçants et paysans ; la connaissance de ces stocks permet de mieux appréhender la gestion de la sécurité alimentaire ;
- aux prix des céréales et des animaux dont les niveaux sont des témoins quant à l'abondance ou à la rareté de ces éléments ;
- à l'état nutritionnel des populations qui peut renseigner sur les conditions alimentaires de celles-ci ;
- les importations, les exportations et les informations relatives aux autres secteurs de l'économie ayant un impact sur la sécurité alimentaire ;
- etc.

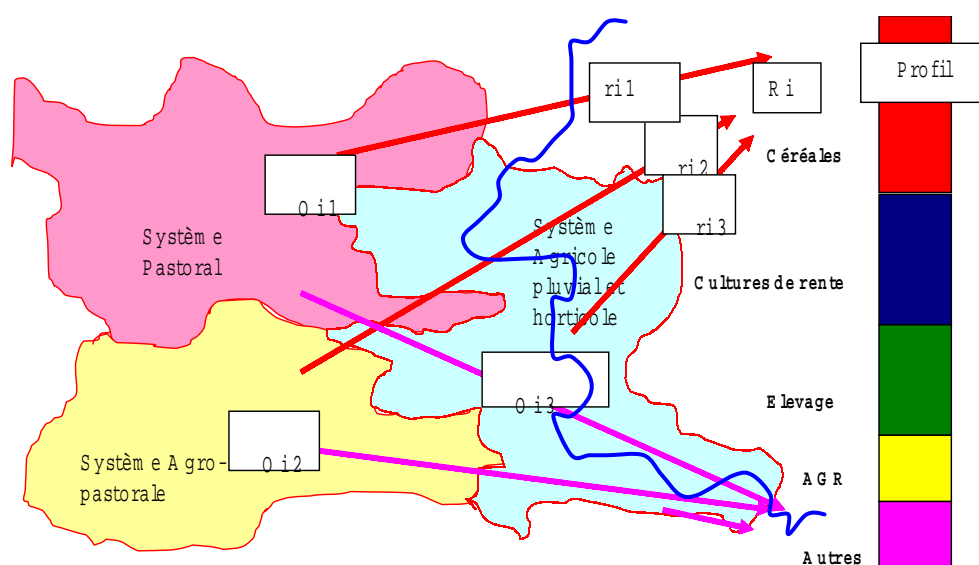
Une liste exhaustive sera établie dans chaque pays avant l'élaboration de la situation de référence.

Ces différentes informations doivent être diffusées régulièrement et le plus rapidement possible selon une périodicité définie. Cependant des ajustements pourront être apportés à

la périodicité en fonction des possibilités des composantes nationales en matière de capacité de collecte.

b) Méthodologies et outils de collecte dans le cadre du suivi et de l'évaluation de la vulnérabilité.

D'emblée, il faut préciser que ce suivi sera opéré au niveau ménage dont une définition claire et précise sera donnée pour atteindre les objectifs du cadre. Les données collectées seront par la suite extrapolées au niveau administratif 3 dans chaque pays. Ce niveau 3 doit à cet effet constituer l'univers statistique dans lequel seront faits tous les sondages. Le manuel de collecte de données précisera comment prendre en compte dans chaque unité administrative la situation de zones homogènes pour faire une stratification capable de réduire les coûts de la collecte. La figure ci-après définit la démarche à suivre pour une unité administrative donnée.



Les observations **O_i** seront faites au niveau des ménages. Elles seront exploitées et extrapolées au niveau de chaque zone ce qui donnera un résultat **r_i** pour une variable donnée au niveau d'une zone donnée. Les **r_i** seront par la suite compilés pour donner une valeur globale **R_i** correspondant à la valeur d'une variable donnée pour une zone administrative. Pour y parvenir, le manuel définira clairement :

- les méthodes de traitement et d'extrapolation pour passer des observations directes sur les ménages (**O_i**) à l'indicateur **r_i** des zones ;
- il doit par la suite définir les méthodes de pondération des **r_i** pour aboutir aux valeurs **R_i** des unités administratives pour une variable caractéristique données.

Exemple : Si **R_i** = production d'une céréales dans un arrondissement (niveau 3) ;
r_i = production de la même céréale dans une zone agro écologique homogène de l'arrondissement, par exemple une zone agricole pluviale avec horticulture ;
O_i seront les observations directes des superficies emblavées, des rendements auprès des ménages enquêtés pour la céréale i.

Pour établir le sondage, le tableau ci-après donne en partie quelques éléments du processus pour un niveau administratif 3 donné :

Zones agro écologiques	Population totale	Nombre total de villages	Villages échantillon	Liste exhaustive des ménages avec activités et population totale des villages	Ménages échantillon avec activité et population du ménage
1 : Système pastoral					
2 : Système agro-pastoral					
3 : Système pluvial et horticole					

Activités : il s'agit ici de grands groupes dans chaque zone agroécologique, définies par les systèmes de culture par exemple ; agricole pluvial, agricole pluvial + horticole, pastoral pur etc.

Sur cette base, les méthodologies et les outils à développer sont :

- **Méthodologies et outils de collecte de données dans le cadre du suivi des zones à risque et des groupes vulnérables :**
 - variables de risques : pluviométrie, attaques phytosanitaires, prix, etc (voir tableau consolidé) ;
 - variables de mesures d'impact sur les composantes de sécurité alimentaires : superficies, les rendements, les effectifs de cheptels, les niveaux de production animales etc.

A cela il faudra ajouter des variables et leurs indicateurs entrant dans le cadre du suivi des interventions et des indicateurs d'alerte. Pour les interventions on peut retenir les grands groupes comme les projets et programmes, les assistances d'urgence, les assistances ponctuelles, les appuis à la production etc ; Pour les indicateurs d'alerte, il s'agit de la diminution de la ration alimentaire, de la vente des animaux et des biens, des indicateurs sano-nutritionnels, de la prostitution, de la mendicité, etc.

Toutefois, il faut faire beaucoup attention dans le cadre de la validation de ces indicateurs par pays car certains aspects socioculturels du comportement face au risque et à la définition des indicateurs d'alerte peuvent ne pas avoir la même signification ni la même importance.

2.2.3.2 Suivi des zones à risques

Le suivi des zones à risques découle de l'exploitation des données fournies par l'étape précédent, le suivi des variables de suivi.

Une fois que les zones à risques sont identifiées, un suivi rapproché permettra de préciser et de suivre les populations affectées. Il permettra également de suivre les indicateurs d'alerte et d'apprécier l'efficacité des actions d'atténuations engagées.

En cas de risques non structurels et de grandes ampleurs (intempéries et autres catastrophes naturelles par exemple), les zones touchées sont automatiquement classées zones à risque et les mécanismes d'une enquête rapide seront déclenchés pour identifier les personnes affectées et évaluer leurs besoins. Il en est de même si la grille d'évaluation n'est pas assez précise pour appréhender la situation et qu'il y a un risque majeur de difficulté

alimentaire au niveau d'une zone très peuplée ou en cas d'aggravation des indicateurs d'alerte malgré les actions d'atténuation engagées.

Une méthodologie d'enquête rapide sera fournie à cet effet.

- **Fiche d'évaluation de la vulnérabilité**

C'est une fiche qui sera administrée aux mêmes ménages que celle qui collectera la situation des indicateurs de risques et des variables des composantes de sécurité alimentaire dans chaque zone. Donc elle suit le même protocole. Cependant c'est une fiche qui doit remonter dès septembre pour exploitation afin de déterminer les groupes potentiellement vulnérables et les zones à risques sur la base des opinions des populations, du suivi agro-météorologique et de l'analyse des experts. Cette fiche dont le contenu sera explicite, va contenir entre autre les éléments suivants :

- listes des villages par zones avec populations respectives ;
- la liste des ménages par village enquêté ;
- la répartition des ménages par activité principale ;
- la population par ménage ;
- les activités principales par ménage enquêté ;
- l'opinion du ménage sur sa vulnérabilité eu égard au déroulement de la campagne ou toute autre conjoncture ;
- Toute autre variable susceptible d'aider à l'identification des groupes vulnérables.

Ces variables feront l'objet d'un suivi régulier au cours de la campagne par les Services nationaux chargés du suivi de la campagne et de la situation alimentaire².

- **Méthodologies et outils de collecte de données dans le cadre des enquêtes rapides**

Il s'agit ici d'enquêtes rapides à dérouler en cas de disfonctionnement du suivi permanent suite à une mauvaise évaluation de la situation courante. Ce travail est en voie de finalisation par le PAM et complètera les dispositions du présent document.

- **Fiche de suivi des zones à risques**

Les ZAR identifiées feront l'objet d'un suivi rapproché par le biais de fiches de suivi de ZAR. Elles contiendront dans la mesure du possible, des informations collectées auprès de témoins privilégiés au niveau des Unités Administratives de niveau 3. Il s'agit en particulier des responsables administratifs et coutumiers (exemple : Chefs de cantons - Maires - Resp. bureau de poste - Responsables Douane) des responsables sanitaires, des représentants des producteurs et des représentant des ONGs.

Un questionnaire constitué de plusieurs fiches contiendra des informations permettant le suivi des sous-zones et des groupes vulnérables. Une proposition de ce questionnaire sera établie. Elle doit être par la suite amendée et adaptée selon le contexte de chaque pays.

2.2.3.3. Structures et niveaux de collecte des données nécessaires

Pour que le cadre soit bien opérationnel, il faut une séparation nette entre les producteurs de l'information, les analystes, les utilisateurs de l'information et les structures d'interventions. Cette séparation permet de bien situer les responsabilités à tous les niveaux, d'optimiser le

² NB. D'autres variables issues de chocs non habituels seront collectées au fur et à mesure que celles-ci seront relevées par les dispositifs de suivi permanent

Exemple : - Inondations → Localisation des zones touchées → Estimation des pertes (cultures agricoles - élevage, stocks)

programme de formation, de développement et de transfert méthodologique mais aussi les interventions.

Au vu de toutes ces exigences, la mise en place du présent cadre nécessitera un réel engagement de la part des décideurs. Cela est nécessaire car les décisions appropriées ne peuvent se prendre qu'à partir d'analyses rigoureusement menées par des équipes pluridisciplinaires, placées dans des institutions disposant d'un certain recul par rapport aux approches sectorielles.

Pour y arriver, le cadre prévoit la mise en place d'un dispositif permanent de suivi de la vulnérabilité qui peut s'adapter aux différentes situations. Les mécanismes proposés sont essentiellement de deux types :

- le suivi permanent basé essentiellement sur le dispositif de campagne mené par les structures techniques de suivi de la campagne élargie aux cellules décentralisées des systèmes d'alerte précoce. Il permettra d'identifier régulièrement à temps les zones à risques, les populations affectées et de proposer les mesures d'atténuation.
- les enquêtes rapides qui peuvent être déployées dans trois cas de figure :
 - o Avènement de risques brusques et de grande ampleur,
 - o Imprécisions du suivi permanent avec menace grave de risque au niveau d'une population importante,
 - o Détérioration continue des indicateurs d'alerte dans les zones à risque malgré la mise en oeuvre de mesures d'atténuation.

Le document sur la collecte des données décrit tous les protocoles à suivre pour fournir l'ensemble des données nécessaires au déroulement du cadre.

2.3. Méthodes d'analyse

L'analyse des données sera conduite à travers une comparaison permanente de la situation courante par rapport à une situation de référence ce qui permettra d'identifier à temps les différentes anomalies. Elle débute par la constitution d'une base structurelle de référence afin d'évaluer à tout moment la présence de choc, d'identifier les zones à risque et les populations affectées. Elle permettra également d'établir une base de réactions et de comportement logiques des populations dans leur stratégies échelonnées dans le temps dans le but de satisfaire leurs besoins alimentaires.

Après l'établissement de ces repères, l'analyse sera conduite selon les étapes suivantes :

- Evaluation des chocs ;
- Détermination des zones à risque ;
- Identification et estimation des populations vulnérables.

2.3.1. Evaluation des chocs

Les sociétés sahéniennes rurales font face à deux types de risques qui perturbent leur capacité à s'alimenter normalement :

- des risques qu'on peut qualifier de brusques, à effet immédiat et pas facilement prévisibles : ce sont les troubles sociaux et politiques, les catastrophes naturelles. Ces fléaux peuvent entraîner une destruction massive et rapide des disponibilités alimentaires ou même empêcher l'accessibilité ;

- des risques à effets lents et prévisibles observés généralement au niveau du déroulement de la campagne agro-sylvo-pastorale, du fonctionnement des marchés et de la répartition spatio-temporelle des revenus et des disponibilités.

Comme énoncé plus haut, le cadre conceptuel s'appuie sur la modélisation des données structurelles en terme de capacité à satisfaire les besoins alimentaires des populations. Ce modèle permet de déterminer, selon le type et la nature du risque conjoncturel, les impacts sur les différentes composantes qui assurent la disponibilité ou l'accès à la nourriture (productions agricoles, cultures de rente, revenus de l'élevage, activités génératrices de revenus et apports migratoires, etc.).

La figure 4 schématise les différentes étapes de l'analyse. L'évaluation des chocs se fait sur la première partie de la figure. Elle aboutit à la définition d'un profil alimentaire courant au niveau de chaque zone.

Les données d'entrée sont :

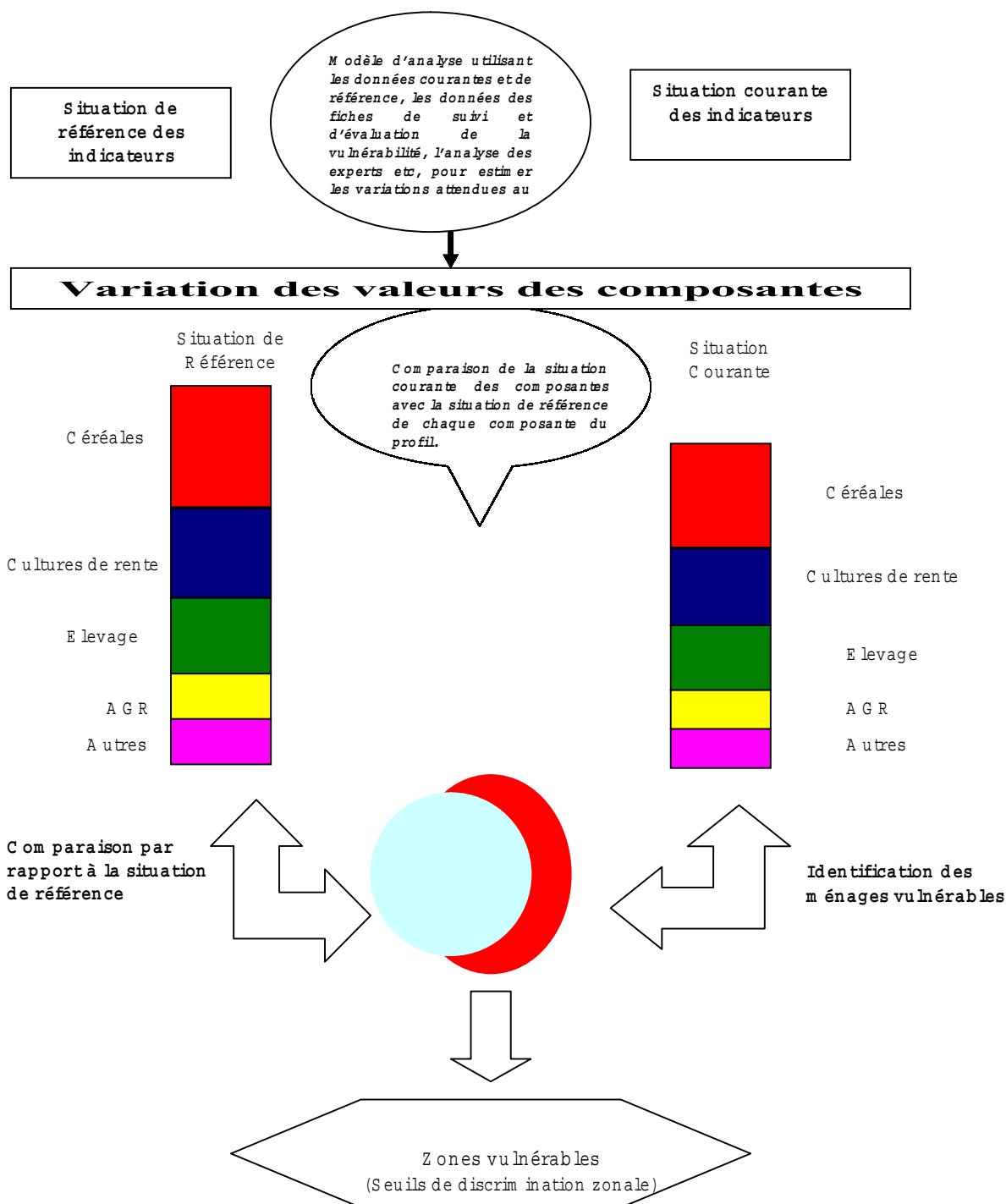
- les produits des modèles existants de suivi de la campagne et de prévision des production ;
- les valeurs courantes des variables explicatives ;
- les situations de référence des variables explicatives ;
- l'analyse des experts et toutes les données qualitatives de suivi de la campagne et des situations alimentaires des populations.

Le manuel de procédures fournira toutes les démarches que suivra le GTP pour évaluer les chocs et leur impact sur les différentes composantes de sécurité alimentaire dans chaque zone.

Le processus d'évaluation des chocs débute avec les observations terrains effectuées par le GTP qui doit utiliser toutes les données disponibles sur les indicateurs (courantes et de référence) pour évaluer les variations au niveau de chaque composante de sécurité alimentaire. Suite à ces analyses, le GTP établira chaque année deux publications de profils courants :

- en octobre : profil provisoire suite à la publication des résultats prévisionnels de la campagne agricole ;
- en février - mars : profil définitif suite à la publication des résultats définitifs des campagnes agricoles et consolidation des données sur les cultures de contre saison, les possibilités d'activités génératrices de revenus, la situation des marchés et plusieurs variables qualitatives sur le comportement des populations, etc...

Figure 4 : Processus d'analyse de la vulnérabilité



Le document sur les procédures décrit de manière détaillée à cette étape toute la démarche à suivre par le GTP pour intégrer les données d'entrée afin d'estimer objectivement les variations sur les différentes composantes du profil et fournir au SAP le profil courant de chaque unité administrative.

2.3.2. Détermination des zones à risque

Cette activité sera conduite par le SAP qui recevra comme énoncé plus haut les profils alimentaires courants définis par le GTP. Pour les analyser et identifier les zones à risques, le SAP disposera des données d'entrées suivantes :

- la situation de référence des profils qui constitue la base de comparaison avec la situation courante, ce qui permet de renseigner s'il y a risque dans une zone donnée, quelles sont les sources (composantes affectées), les zones et les populations les plus touchées ;
- toutes informations qualitatives issue de l'encadrement technique, des leaders d'opinion, des populations elles-mêmes, etc...

Le manuel de procédure définira au SAP toute la démarche analytique et les seuils de risque. Ces derniers seront définis à partir des besoins nutritionnels courants comparés aux normes de consommation.

Une zone sera par exemple classée à risque si les apports nutritionnels courants sont inférieurs aux besoins minima définis par la norme.

Selon les types d'informations disponibles et leur modalité d'organisation et les mécanismes d'approvisionnement alimentaire des unités de consommation, deux approches peuvent être envisagées dans ce processus. La première approche est basée sur la mise à disposition de disponibilités alimentaires suffisantes pour garantir l'alimentation des ménages ; la deuxième approche est orientée vers la couverture des dépenses alimentaires.

2.3.3. Approche par les disponibilités

Elle consiste à évaluer la vulnérabilité alimentaire à partir des disponibilités physiques acquises par les populations et leur capacité à couvrir les éventuels déficits à travers la conduite des activités d'atténuation ou avec les revenus tirés d'activités complémentaires. Cette approche sera plus indiquée pour les pays où l'auto approvisionnement basé sur la production locale constitue la principale source d'alimentation. C'est le cas du Burkina Faso, du Mali, du Niger et du Tchad. Dans ces pays la production locale assure plus de 70% des besoins alimentaires de la population. Dans un tel contexte le **Taux de couverture des besoins caloriques (TCBCD) par les disponibilités**, sera un indicateur approprié de mesure de la vulnérabilité. La part des revenus tirés des autres activités et des autres productions agro-pastorales, destinée à la consommation alimentaire sera estimée et transformée en équivalents de tout produit alimentaire principale déficitaire sur la base des prix moyens de marché. Grâce aux tables de conversion nutritionnelles, l'apport calorique moyen pourra être établi dans chaque entité administrative.

2.3.4. Approche dépenses

Par cette approche, on procèdera chaque année à une évaluation **par catégorie socioprofessionnelle et/ou par zone** de la structure des dépenses (en pourcentage) destinée à satisfaire les besoins alimentaires du ménage. Une évaluation des principales sources de revenus sera également entreprise. Il sera bien tenu compte du fait que les revenus tirés de l'élevage, des cultures de rente, des AGR et des autres productions ne vont pas en totalité à l'alimentation, mais doivent satisfaire aussi d'autres dépenses essentielles comme celles de santé, éducation, habillement, les cérémonies etc... Cette approche s'adaptera bien aux situations des pays où la production nationale couvre moins de 50% des besoins alimentaires. C'est le cas du Cap Vert, de la Gambie, de la Guinée Bissau, de la Mauritanie et du Sénégal. L'indicateur dans ces pays pour apprécier la vulnérabilité est le **Taux de Couverture des besoins par les Dépenses Alimentaires (TCBDA) qui peut être estimés à partir des coûts des différentes calories consommées**. Les différentes parts

de revenus tirées des autres activités seront ainsi évaluées afin d'apprécier leur capacité à couvrir les dépenses alimentaires que les ménages doivent régulièrement faire face pour assurer leur sécurité alimentaire. Sur la base du même principe que précédemment, les classes de risques seront attribuées à chaque zone selon la valeur calculée du taux de couverture des besoins nutritionnels par les dépenses alimentaires.

Les deux approches sont pratiquement similaires. Elles peuvent même être utilisées dans un même pays selon le profil des régions. Cependant leurs implications sur les dispositifs d'information peuvent être différentes :

- ***Dans le premier cas, il faut mettre plus d'accent sur l'évaluation des productions agro-pastorales qui assurent l'essentiel des besoins alimentaires des populations rurales et les marchés avec cependant un dispositif complémentaire de suivi des activités socio-économiques ;***
- ***Dans le deuxième cas le dispositif doit être très efficace pour suivre les activités socio-économiques sources de revenus pour les populations rurales et les marchés tout en appréhendant les productions agro-pastorales et leur écoulement le cas échéant sur le marché.***

2.3.5. Identification et estimation des populations vulnérables

L'identification des zones à risque sera faite suite à une analyse des valeurs moyennes des profils établis au niveau de chaque zone. Celle des populations vulnérables peut être entreprise à partir des activités affectées par le choc et le niveau seuil des dotations en ressources productives par habitant garantissant l'apport nutritionnel défini à travers la norme (superficie et spéculations exploitées par habitant, cheptel détenu par habitant, rendement moyen réalisé par système de culture, classes de revenus, etc.). Ces informations sont généralement collectées par les enquêtes agro-pastorales et socio-économiques. Il suffit de mettre en place un système permanent et adapté de leur traitement pour les rendre disponibles.

Une fois que les seuils de vulnérabilité sont identifiés (en fonction du niveau de satisfaction des besoins nutritionnels), il sera aisé d'estimer les populations vulnérables à partir des activités les plus affectées, de la taille moyenne des ménages dans chaque système et de leur part relative dans la population. Ces données peuvent être fournies par les enquêtes agro-pastorales et socio-économiques.

Le manuel de procédure définira de manière détaillée les méthodes de calculs.

2.4. Déroulement de la collecte des données, du processus d'analyse et de suivi des groupes vulnérables

Le processus se déroule en quatre phases :

- ***Phase 1 : Suivi de la campagne et constats des chocs:***

Durant cette phase, les services techniques suivent chacun en ce qui le concerne le déroulement de la campagne dans son secteur d'activité. Il diffuse des données avec une fréquence hebdomadaire à mensuelle selon la nécessité. Toutefois le suivi doit être entrepris 12 mois sur douze.

- ***Phase 2 : Evaluation du choc sur toutes les composantes :***

Grâce au tableau de bord, le GTP analyse les indicateurs synthétiques issus des traitements des données de base conduits par les services techniques. Les chocs précisés par ces

structures sont analysés de même que leur impact sur les différentes composantes de la sécurité alimentaire. Un profil synthétique est établi et transmis au SAP.

- **Phase 3 : Identification des zones à risques et des groupes vulnérables :**

A partir de la grille de classification, le SAP identifie les zones à risques **en octobre**. Sur cette base le suivi rapproché et les premières mesures d'alerte et de recommandations peuvent être mis en route. Le démarrage des actions de suivi rapproché pourra être anticipé avant cette date quand les situations de risque détectées par le dispositif de suivi de la campagne laissent présager les difficultés à une échelle régionales et non localisées. En situation normale, la carte définitive des zones à risque devra être produite en février pour confirmer ou infirmer les pronostics provisoires d'octobre.

- **Phase 4 : Suivi mensuel des zones à risques et des populations vulnérables.**

Durant cette phase, des fiches mensuelles seront administrées dans toutes les unités territoriales identifiées comme zones à risques. Ces fiches seront ensuite traitées et un rapport mensuel de suivi établi. Chaque rapport mensuel devra comporter :

- un diagnostic de la situation courante ;
- des éléments d'alerte ;
- des recommandations d'actions.

2.5. Produits

Les produits d'analyse seront de trois types :

2.5.1. Bulletins mensuels de suivi de la campagne

En fonction du caractère de l'information, la diffusion de celle-ci se fera par voie rapide (radio, Email) ou en différé (bulletins mensuel).

Un plan de diffusion dûment élaboré doit être établi dans chaque pays. Il tiendra compte du secteur d'activité et du caractère de l'information.

D'une manière générale, compte tenu de l'imprévision de l'impact des aléas climatiques sur les activités agricoles et leur conséquence sur les marchés des produits agro-pastoraux dans les pays sahéliens, il est souhaitable de renforcer et de raccourcir les délais de diffusion des informations critiques caractéristiques de la situation alimentaire générale ou spécifique à aux groupes vulnérables. Il s'agit de :

- Prix : diffusion régulière (journalière dans la mesure du possible) radio et journaux sans attendre le délai hebdomadaire. Les analyses mensuelles des tendances et de la situation des marchés peuvent être reportées dans un bulletin mensuel spécifique.
- Paramètre de suivi de la campagne : diffusion : les données agro-climatiques et météorologiques: à cause de leur importance dans l'évolution de la campagne agricole, elles feront l'objet d'une diffusion toutes les décades toute l'année pour tenir compte des cultures de contre saison ; cette diffusion se fera non seulement à la radio mais aussi sous forme d'une fiche de synthèse directement adressée au SAP.
- Le suivi des zones pastorales doit être spécialement renforcé pour bien apprécier les éléments suivants: approvisionnement des marchés céréaliers situés en zone

pastorale, alimentation animale, commercialisation des produits et sous produits de l'élevage, situation des points d'eau, des couloirs de passage des animaux, conflits agriculteurs/ éleveurs, situation des pâturages, prix des aliments du bétails, etc...

2.5.2. Carte et rapports périodiques sur la situation alimentaire et les zones à risques

Ce sont :

- Rapport provisoire sur les perspectives alimentaires et la vulnérabilité (en octobre) ;
- Cartes provisoire et définitive des zones à risques (en octobre et février) ;
- Rapport définitif sur les perspectives alimentaires et la vulnérabilité (février).

2.5.3. Bulletins mensuels de suivi des zones à risques et des groupes vulnérables

Il s'intéressera uniquement aux situations des zones ou des groupes déjà identifiés comme vulnérables sur le plan alimentaire. Son objectif est d'informer les décideurs de la situation qui a prévalu dans les zones (et/ou populations) reconnues déjà à risque avec une précarité aiguë sur le plan alimentaire ; il fait la synthèse des événements et faits qui se sont déroulés durant le mois ;

L'urgence et la gravité de certains problèmes pourraient laisser entrevoir l'opportunité d'une périodicité plus rapprochée ; mais du fait de l'étendue des zones à couvrir dans certains pays et des moyens en personnel et en finances souvent limités, cette périodicité paraît acceptable à l'échelon national.

Pour que les différents utilisateurs puissent utilement exploiter les informations que véhicule le bulletin, il est souhaitable que les délais de publication soient suffisamment courts (1 semaine après le terme du mois échu).

La figure 5 synthétise les différentes étapes conceptuelles du modèle d'analyse de la vulnérabilité courante et les institutions impliquées à chaque étape.

Figure 5

PARTIE III :
MISE EN ŒUVRE

3.1. Dispositions préalables

3.1.1. Sur les plans technique, matériel et financier

3.1.1.1. Equipement

Des efforts importants doivent être entrepris par les pays et les partenaires notamment en ce qui concerne l'équipement des structures appelées à dérouler le cadre. Dans beaucoup de cas les équipements disponibles sont obsolètes et non fonctionnels. Il convient de le remplacer et de les compléter par l'acquisition de dispositif de sauvegarde et si possible un branchement en réseau des SAP avec les structures pourvoyeuses d'information de base. Cela permettra au gestionnaire des bases de données de gagner du temps pour la collecte des informations complémentaires.

La démarche adoptée pour équiper les différents services impliqués, s'appuyera particulièrement sur la promotion des unités d'équipement qui seront partagées par tous les acteurs dans les pays. Ces unités serviront également de lieu de formation. La liste des équipements à fournir se présente comme suit :

- 3 ordinateurs par pays soit 3 millions par pays ;
- 2 Imprimantes par pays dont : 1 couleur et 1 noir et blanc ;
- 1 Photocopieur de grande capacité par pays ;
- 1 Scanner par pays ;
- 1 Vidéo projecteur par pays ;
- 1 câblage Internet au niveau de chaque unité par pays ;
- 1 Site web par pays.

3.1.1.2. Constitution des bases de données sur la situation de référence dans la perspective du cadre harmonisé

La plupart des GTP et des SAPs ne disposent pas de bases de référence actualisées et d'une analyse harmonisée de la vulnérabilité structurelle. La mise en place du cadre harmonisé permettant un suivi régulier des situations courantes exige d'abord que soient mises en place ces bases de données. Elles serviront de référentiel pour les extrapolations des résultats des analyses de la vulnérabilité courante. Ces bases peuvent être constituées en utilisant les acquis de AP3A qui peuvent être renforcées au besoin par les données périodiques et socio-économiques obtenues à travers les enquêtes PAM et FEWS.NET (FEG).

Le manuel sur les méthodologies de collecte de données définira toutes les procédures à suivre pour établir ces situations de référence et comment utiliser ses travaux.

3.1.2. Sur le plan institutionnel

3.1.2.1. Mettre en place des dispositifs adaptés de collecte des données

Toute la filière de collecte des données devra être revue en fonction de la nouvelle donne. Le cadre devra s'appuyer sur les dispositifs existants de collecte des données. Ainsi, le cadre devra simplement faire informer les fiches par les GTP et exploiter les informations collectées pour les rendre conformes aux échelles d'analyse et de traitement des données. A cet effet, l'enquête agricole pourra être utilisée comme pilier, évoluer et devenir une enquête sécurité alimentaire.

3.1.2.2. Renforcer le cadre institutionnel

Afin de proposer une architecture institutionnelle adaptée, pouvant garantir l'atteinte des objectifs retenus, le cadre institutionnel doit être revu au niveau des pays et au niveau régional.

Dans les pays

Les GTP et les cellules d'analyse souvent appelées SAP seront les chevilles ouvrières du dispositif. Elles ont pour mandat : la collecte des données, l'analyse et la diffusion de l'information relative à la sécurité alimentaire et à l'identification des populations vulnérables. Cette analyse multisectorielle doit intégrer toutes les variables produites par les différents systèmes de production de l'information dans le but de mettre à la disposition du décideur ou de l'utilisateur de résultats plus intégrés et plus pertinents. Les structures productrices des informations ou chargées de la collecte des données de bases sont déjà regroupées au sein de la composante nationale. Leur programme de travail doit être revu si nécessaire afin de cadrer la collecte de données avec les exigences du cadre harmonisé.

L'ancrage institutionnel des cellules d'analyse doit être à un niveau hiérarchique capable de leur conférer tout le poids nécessaire en vue de l'exécution des tâches qui leur sont ou seront confiées. Il y a lieu par ailleurs de souligner que la domiciliation de la cellule si importante soit-elle ne doit pas occulter l'objectif tant visé, d'amener l'ensemble des responsables à comprendre la nécessité de disposer d'une telle cellule et de contribuer à son bon fonctionnement. Cependant, l'expérience de quelques pays où les cellules d'analyse n'ont pas donné de résultats satisfaisants à cause de leur position à un échelon inférieur de la hiérarchie, recommande d'en tenir compte dans les propositions de rattachement de la cellule d'analyse.

Cependant, avant l'entrée en fonction des cellules d'analyse, il est souhaitable de bien clarifier leur situation institutionnelle notamment par une rencontre des responsables des structures au cours de laquelle les objectifs et les attributions de chacune des composantes du cadre seront de nouveau précisés. Cette rencontre permettra également de fixer les contributions de chacun des services vers l'atteinte des objectifs visés.

L'atelier de lancement dans les pays doit clarifier ces différentes attentes.

Au niveau régional

Sur le plan régional, il est souhaitable que le CILSS, le PAM, la FAO et le FEWS.NET mettent en place un mécanisme de concertation renforçant les dispositifs nationaux de collecte de données, de validation des informations de formation des structures nationales et de plaidoyer dans le cadre des concertations Etat-Donateurs.

Concrètement le Centre Régional AGRHYMET, en collaboration avec les partenaires ci-dessus évoqués, prendra la tête de file dans le cadre des révisions méthodologiques que nécessite le cadre en vue de collecter toutes les données nécessaires. Il fournira également les modèles d'analyses et les formations indispensables à toutes les structures nationales contribuant au fonctionnement du cadre d'analyse. Il assurera la validation des informations diffusées conformément aux méthodologies proposées afin d'éviter toute guerre de chiffres qui peut entraver les interventions rapides en faveur des populations en difficultés alimentaires.

Le PREGEC pour sa part, en relation avec les partenaires aidera les pays à définir les interventions les plus appropriées et à mobiliser les ressources nécessaires pour conduire les différentes actions de soulagement des populations identifiées comme faisant face à des difficultés alimentaires.

3.1.3. Sur le plan ressources humaines

La mise en œuvre du cadre nécessite dans pays une équipe multidisciplinaire, bien formée, bien motivée et disposant de moyens nécessaires pour réaliser à temps toutes les activités.

En effet, l'analyse des situations alimentaires est très complexe et nécessite, pour être complète plusieurs champs de compétences notamment :

- les agroéconomistes ;
- les zootechniciens ;
- les vétérinaires ;
- les sociologues ;
- les économistes ;
- les nutritionnistes ;
- les planificateurs, etc.

Il est souvent très difficile ou même impossible de réunir ensemble toutes ces compétences dans une même unité dans tous les pays. Les difficultés d'engagement de personnel que connaissent les pays suite aux restrictions de l'ajustement structurel ne favorisent pas une telle situation.

Pour atteindre les objectifs assignés à la formation, notamment une mise à disposition de ressources humaines en quantité et qualité dans chaque pays, les principes suivants ont été retenus :

- Formation à la carte pays par pays ;
- Faire bénéficier le plus grand nombre ;
- Promouvoir le travail en équipe ;
- Elaborer un kit de formation réparti en plusieurs modules et faisant intervenir toutes les compétences du VAM.

Les principaux axes de cette formation se présentent comme suit :

- Techniques de collecte et d'administration des outils

- Utilisation des interfaces

- ❖ Imageries,
- ❖ Logiciels d'analyse,
- ❖ Cartographie.

- Analyse des données

- ❖ Formation + transfert à l'utilisation des outils.

Le Kit de formation comportera ainsi les modules ci-après :

- ❖ Généralités sur la sécurité alimentaire et la vulnérabilité,
- ❖ Cadre conceptuel (démarche) VAM,
- ❖ Collecte des données,
- ❖ Gestion des Bases de Données (formatage, saisie...),
- ❖ Analyse des données et interprétation,
- ❖ Présentation et diffusion des résultats.

La mise en œuvre de cette formation est évalué à 30 jours dans chaque pays et concernera au moins deux bénéficiaires par service impliqué dans le déroulement du cadre. Elle sera dispensée par une équipe de quatre formateurs dans chaque pays notamment :

- Généralités et concept VAM ;
- Collecte données ;
- Analyse de données ;
- Présentation et diffusion des résultats.

3.2. Démarche opérationnelle

3.2.1. Intégrer les apports des intervenants régionaux dans l'analyse de vulnérabilité

Les intervenants régionaux et internationaux prenant part à l'identification et à l'analyse des zones et populations vulnérables aux crises alimentaires dans les pays du Sahel sont les suivants : Centre Régional AGRHYMET, PREGEC, FAO, FEWS, VAM/PAM, IBIMET, CARE International et autres ONGs...

L'apport de ces intervenants est indéniable quant aux produits et outils d'analyse mis à la disposition des pays du Sahel. Cependant, cet apport doit être reformulé en fonction des nouvelles exigences :

- L'intégration, dans le dispositif de collecte et d'analyse, des données fournies par ces structures régionales en charge de la sécurité alimentaire (traitement des imageries satellites, prévisions saisonnières etc.). Le Centre Régional AGRHYMET principalement devra apporter une assistance technique aux cadres pour résoudre les problèmes tels que les technique d'extrapolation ou de spatialisation des variables et indicateurs ;
- L'assistance dans la formation des ressources humaines ;
- La promotion de nouvelles techniques ;
- La prise en compte par le niveau régional, dans ses programmations annuelles, des besoins des systèmes nationaux en matière d'informations, d'analyse et de formation.

3.2.2. Une exploitation renforcée des systèmes d'informations existants

Les principaux systèmes d'information sur la sécurité alimentaire (le marché, la santé/nutrition, l'agro-météorologie, les productions agropastorales) pourvoient à l'essentiel des données permettant d'élaborer les indicateurs répondant aux besoins de l'analyse.

Toutefois ces systèmes d'information devront demeurer opérationnels et maintenir la capacité à fournir les données utiles à l'analyste de vulnérabilité. Mieux, les fiches à renseigner devront faire l'objet d'un protocole d'accord entre les structures pourvoyeurs (mise en place de points focaux, calendrier contraignant de collecte et de transmission des données) et la structure centralisatrice des données.

3.2.3. Une application progressive du cadre dans les pays

Elle se fera en deux étapes :

- **une première phase de démarrage** permettra de sensibiliser et d'informer les acteurs sur les procédures VAM et d'organiser les dispositifs de collecte et de transmission des données nécessaires au déroulement du cadre. Cette phase concerne les pays dont l'état des dispositifs nécessite beaucoup d'intervention pour être opérationnel en 2005 ;

- **une deuxième étape qui consiste à la mise en place du modèle dans sa forme optimale** basée sur des zones homogènes de survie. Les formations nécessaires seront dispensées aux personnels du dispositif qui subira également l'encadrement et les adaptations nécessaires. Cette phase concernera les pays où les dispositifs sont assez prêts pour recevoir le cadre.

3.2.4. Modalités d'implication de la société privée et les associations

Compte tenu des coûts de collecte et transmission des données que requiert la mise en œuvre du cadre dans les pays, il est important d'envisager une prise en charge des opérations, autre que celle des Etats. Une réflexion doit être conduite à cet effet dans chaque pays dès la fin de la première année de mise en œuvre. Les différentes structures pouvant intervenir dans le cadre seront identifiées de même que leur responsabilité et le coût effectif des opérations de mise en oeuvre.

PARTIE IV :
BUDGET

